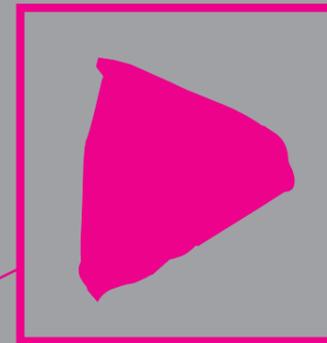


La culture en mouvement

Le projet culturel pour Toulouse 2009-2014



CAMPARDON

LE PROJET CULTUREL POUR TOULOUSE 2009-2014



Ce projet est bâti à partir de **quatre objectifs** déclinés en **dix grandes orientations**. Chacune de ces orientations se décompose en **axes de travail** et se traduit par des **actions concrètes** décrites dans un plan d'actions.

Construire ensemble la métropole de demain

La nouvelle majorité municipale a affirmé sa volonté de hisser Toulouse au rang d'une « métropole créative européenne » et s'est donné les moyens de ses ambitions en organisant un processus démocratique d'envergure (les Assises de la Culture). L'issue de ce processus se traduit, pour la première fois dans la ville, par un texte fondateur : le projet culturel pour Toulouse.

Parce que la culture est un enjeu essentiel pour l'ensemble des habitants, nous l'avons placée au cœur de notre projet politique. Bien plus qu'un simple supplément d'âme, nous la considérons comme un élément majeur de citoyenneté, pour la construction des individus et des collectifs, pour l'identité et la vitalité même de la ville. L'expression de la création – penser, agir, créer, contempler... – forge l'esprit critique, reste le plus court chemin qui mène à l'émancipation, s'avère un formidable vecteur de lien social et le meilleur garant de la diversité culturelle.

Parce que la culture n'est pas un domaine réservé aux seuls spécialistes, nous l'imaginons, pour Toulouse, au cœur de notre projet politique, transcendant l'ensemble des enjeux urbains : artistiques et culturels bien sûr, mais aussi liés aux transports, à l'équipement, au social, à l'éducation, à l'urbanisme et à l'économie... Notre volonté profonde est que l'ensemble des habitants se sente impliqué dans cette ambition : artistes et spectateurs, acteurs culturels et usagers des lieux culturels, professionnels et amateurs, jeunes et moins jeunes, forces sociales, éducatives, économiques...

Ville d'art et d'histoire, Toulouse s'enorgueillit d'abriter un riche patrimoine architectural, des institutions culturelles d'envergure, un vaste réseau de bibliothèques, de librairies, de galeries d'art, de cinémas, de salles de musique, une foison d'équipes artistiques. Nous avons l'ambition de valoriser ce riche tissu culturel et artistique mais aussi de permettre les conditions d'une nouvelle mise en mouvement. Fière de son histoire, Toulouse doit désormais s'inscrire dans une dynamique de chaque instant, résolument tournée vers son avenir.

Quatre objectifs majeurs se dégagent aujourd'hui des réflexions issues des Assises de la Culture, nourries par de multiples contributions orales et écrites : « Donner l'envie de culture à tous les Toulousains » ; « Miser sur l'avenir et l'innovation » ; « Inscire la culture au centre du développement urbain » ; « Imaginer la culture ensemble ». Autrement dit, la nouvelle politique culturelle à Toulouse doit être ancrée et équitable, internationale et prospective, territoriale et transversale, partagée et concertée.

Toulouse, métropole solidaire, parce que nous désirons que soient impliqués dans les offres et les pratiques culturelles les populations oubliées, les quartiers abandonnés, les cultures discriminées ; parce que nous avons pour dessein de donner l'envie de culture à tous les Toulousains, afin qu'ils ne se disent plus « ce n'est pas pour moi » au moment d'entrer dans un musée, d'aller écouter un concert, de s'inscrire à un atelier artistique, de se servir d'une borne interactive ; parce que nous voulons consolider les démarches culturelles de proximité favorisant le lien social ; parce que nous considérons que les pratiques artistiques, les expressions créatrices des habitants doivent être encouragées par la collectivité publique aussi bien que la fréquentation des lieux et des œuvres ; parce que nous estimons que le « faire » doit être pris en compte au même titre que le « voir ».

Toulouse, métropole créative, parce que nous avons l'ambition de mettre la ville en mouvement, en accompagnant les ressources locales qui ne demandent qu'à s'épanouir, en les confrontant à la création contemporaine nationale et internationale ; parce que nous nous tournons résolument vers l'avenir et que nous voulons tenir compte des nouvelles pratiques artistiques et culturelles, en pleine mutation ; parce que nous entendons favoriser tous les croisements entre disciplines artistiques, entre culture et science, entre culture et société ; parce que nous voulons être attentifs au développement des industries créatives sur le territoire.

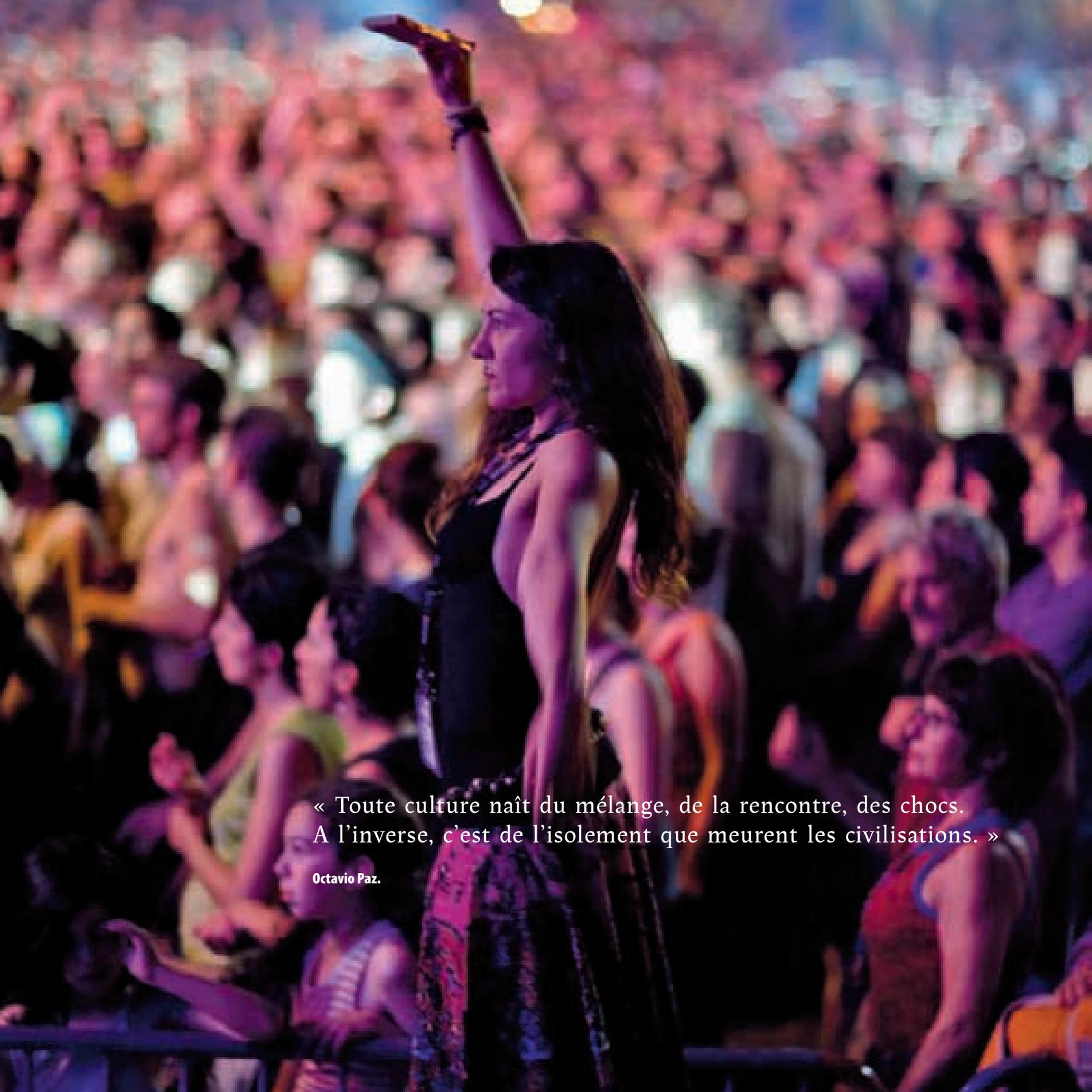
Toulouse, métropole équilibrée, parce que nous sommes convaincus de la nécessité de placer la culture au cœur de la réflexion urbaine ; parce que nous nous engageons à rééquilibrer le maillage culturel du territoire ; parce que nous pensons que le rayonnement des équipements culturels et patrimoniaux doit s'étendre dans toute la ville et profiter à toutes les populations ; parce que nous inscrivons notre projet dans une cohérence de travail avec les différentes collectivités publiques partenaires.

Toulouse, métropole participative, parce que nous avons la conviction que nous ne pouvons plus porter un projet politique sans une concertation permanente avec l'ensemble des acteurs concernés ; parce que nous avons la volonté de poursuivre l'expérience de démocratie culturelle participative initiée par les Assises de la Culture ; parce que nous souhaitons encourager toutes les coopérations entre les acteurs d'un même champ artistique ainsi que d'horizons différents ; parce que nous pensons la culture comme un trait d'union entre les acteurs de la ville, industriels, économiques, sociaux, universitaires, associatifs...

Quatre objectifs majeurs à ne surtout pas dissocier car nous les considérons comme se répondant les uns aux autres. Nous les abordons au contraire dans une tension permanente car ils traversent l'ensemble de nos préoccupations. Selon nous, il n'y a pas de recherche artistique sans confrontation à la population, pas d'expression amateur sans exigence, pas d'expérimentation sans concertation, pas de projet sans implication de chacun sur un territoire.

Vous l'aurez compris, c'est donc ensemble que nous donnerons vie au « projet culturel pour Toulouse », dans une communauté d'esprit telle que nous l'avons connue pendant les Assises de la Culture. Avec vous, habitants, artistes, acteurs culturels et socio-économiques, avec nos partenaires publics, sur le vaste territoire urbain de Toulouse. Pour dessiner une métropole culturelle européenne, solidaire, créative, équilibrée et participative.

Pierre Cohen, député-maire de Toulouse,
et **Nicole Belloubet**, première adjointe, en charge de la Culture.

A photograph of a woman in a black dress standing in a large crowd at night. She has her right arm raised high, holding a small object. The crowd is dense and blurred, with many people looking towards the camera or the woman. The lighting is warm and colorful, with shades of orange, yellow, and red. The woman is in the foreground, slightly to the left of the center, looking towards the right. The background is filled with people, some of whom are also looking towards the camera. The overall atmosphere is one of a large gathering or event.

« Toute culture naît du mélange, de la rencontre, des chocs.
A l'inverse, c'est de l'isolement que meurent les civilisations. »

Octavio Paz.

Sommaire

OBJECTIFS ET ORIENTATIONS	10
 Toulouse, métropole solidaire Une politique culturelle ancrée et équitable I. Donner l'envie de culture à tous les Toulousains	12
 Toulouse, métropole créative Une politique culturelle internationale et prospective II. Miser sur l'avenir et l'innovation culturelle	16
 Toulouse, métropole équilibrée Une politique culturelle territoriale et transversale III. Inscrire la culture au centre du développement urbain durable	24
 Toulouse, métropole participative Une politique culturelle partagée et concertée IV. Imaginer la culture ensemble	28
FOCUS THÉMATIQUES	32
<ul style="list-style-type: none">• Arts plastiques, arts visuels• Spectacle vivant• Musique classique• Musiques actuelles• Culture scientifique et technique• Cinéma et audiovisuel• Livre et lecture publique• Patrimoine, architecture et urbanisme• La politique culturelle de la ville à l'échelle des territoires : l'exemple du Grand Mirail	
AIDES FINANCIÈRES	60
PLAN D' ACTIONS	64
ANNEXES	74

Une métropole solidaire, créative, équilibrée et participative : un projet fédérateur pour un dessein commun

La culture ne relève pas d'une politique sectorielle : c'est, pour la Ville de Toulouse, un dessein commun. Son projet culturel est destiné à l'ensemble de la population et a pour ambition d'impliquer les forces vives de la cité : acteurs culturels, sociaux, universitaires, scientifiques, industriels, économiques, associatifs, citoyens... Les artistes foisonnent dans la ville et ne demandent qu'à être accompagnés, les équipements et événements culturels ont tous les atouts pour étendre leur rayonnement, le Club des entreprises partenaires est désireux de s'engager en faveur d'un développement culturel et urbain de Toulouse, les milieux scientifiques et universitaires ont montré leur capacité d'ouverture, la population est prompte à participer aux événements culturels et à pratiquer l'art sur ses temps de loisirs...

Ce sont ces ambitions et ces désirs que la Municipalité doit accompagner.

Le renouvellement des politiques publiques en France

À l'orée des années 2010, la question des politiques publiques de la culture agite les collectivités territoriales en France et en Europe. Car il n'existe plus de modèle de référence, comme celui du ministère de la Culture créé en 1959 par André Malraux qui a servi de boussole depuis cinq décennies en France. Trois raisons majeures justifient l'orientation nouvelle prise par les collectivités territoriales :

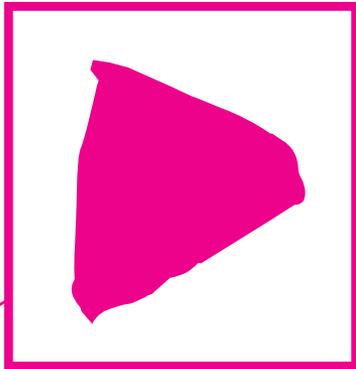
- l'objectif premier de la politique culturelle des années Malraux a été atteint, celui d'avoir généré une diversité des productions artistiques et une richesse d'infrastructures culturelles sur l'ensemble du territoire, sans aucun équivalent au monde ;*
- ses principes fondamentaux, le primat de l'offre artistique, la logique pyramidale des institutions et la démocratisation culturelle selon laquelle la confrontation avec les œuvres d'art suffirait à obtenir l'adhésion du plus grand nombre, ont montré de réelles limites quant au renouvellement sociologique des publics et à la capacité de ce modèle à régénérer une dynamique ;*
- les pratiques artistiques et culturelles, leur transmission, les moyens de mobilité, les outils technologiques, les modes de vie... , ont considérablement évolué depuis la fin des années 1950. Pour le dire autrement, nous avons changé de siècle et nous devons renouveler la façon de penser la place de l'art et de la culture dans une société mondialisée, numérisée et atomisée.*

À la lumière de cet état de fait, les politiques publiques culturelles en France comme en Europe explorent depuis quelques années de nouveaux champs expérimentaux. Tout en étant nourries par cette histoire, elles n'ont plus d'autres choix que d'emprunter de nouvelles voies. Toulouse, qui a la particularité de n'avoir jamais conçu de texte fondateur en matière de politique culturelle, s'inscrit aujourd'hui dans cette perspective.

« Avec l'amour, l'amitié et la fraternité d'action,
l'art est le plus court chemin d'un homme à un autre. »

Claude Roy. *La main heureuse.*





OBJECTIFS ET ORIENTATIONS

Toulouse, métropole solidaire

Une politique culturelle ancrée et équitable

I. Donner l'envie de culture à tous les Toulousains

1) Garantir le droit à la culture pour tous

a) Instaurer un plan jeunesse

Assumant pleinement sa mission de Ville éducatrice, la Municipalité de Toulouse place l'éducation artistique et culturelle au rang de ses priorités. Elle compte mobiliser ses services éducatifs, jeunesse et culturels sur cet objectif. Elle va instaurer, d'abord à titre expérimental, **un parcours culturel gratuit** permettant aux enfants de se confronter à une ou plusieurs activités artistiques au cours de leur scolarité. Une attention particulière sera portée aux pré-adolescents et des offres seront proposées aux étudiants.

Par ailleurs, la Ville de Toulouse incite les structures culturelles, équipes artistiques et porteurs de projet à s'engager dans des **actions durables d'éducation artistique et culturelle**, en partenariat avec les centres de loisirs, les établissements scolaires et les enseignants. Une démarche de sensibilisation sera menée dans les bibliothèques afin qu'elles puissent répondre aux nombreuses attentes des enseignants.

La programmation de spectacles jeune public de qualité sera encouragée dans les lieux de diffusion qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche. Un pôle d'accompagnement spécifique sera identifié et soutenu dans le but de jouer un rôle structurant auprès des équipes artistiques qui s'adressent prioritairement au jeune public. La Ville de Toulouse veillera à donner toute leur place aux jeunes et notamment aux pré-adolescents dans les usages de ses nouveaux équipements culturels et dans la mise en place de ses grands projets (chantier numérique, démocratisation de la culture scientifique et technique, temps forts fédérateurs...).

b) Favoriser les pratiques artistiques amateur

La Ville de Toulouse veut donner à chaque habitant la possibilité de pratiquer une activité artistique, de développer au mieux ses moyens d'expression. Elle va pour cela **actualiser l'offre d'ateliers** qu'elle propose dans ses centres culturels, centres d'animation et maisons des jeunes et de la culture, cerner avec précision les besoins des habitants des différents quartiers, s'appuyer sur l'offre associative existante, mieux informer la population des conditions d'accès à ces activités. Un diagnostic sera rapidement entrepris et donnera lieu à une nouvelle proposition de l'offre amateur, mieux adaptée aux attentes des Toulousains. Certains centres socioculturels pourront par exemple être équipés en **studios de répétition** pour les musiques actuelles ou en **lieux d'apprentissage numérique**.

Les projets d'action culturelle impliquant des amateurs, qu'ils émanent ou non des lieux culturels de proximité, seront encouragés dès lors qu'ils s'inscrivent dans une véritable cohérence. Cela peut par exemple être le cas des ateliers d'écriture ou des actions en faveur de la lecture publique.

De manière générale, l'accueil de la pratique amateur ou semi-professionnelle sera encouragée au sein des équipements culturels, en lien avec les pratiques professionnelles. La Ville de Toulouse souhaite donner la possibilité aux amateurs, indépendamment d'une visée professionnelle, de se confronter à des artistes aguerris et d'élever leur niveau d'exigence.



c) Transformer les lieux culturels en des espaces ouverts et vivants

La Municipalité encouragera les équipements culturels à s'ouvrir sur la ville et à tous les publics : amélioration des **conditions d'accueil**, de la **convivialité** des lieux, de **l'information** grand public, développement des **services** aux publics, offre de **tarifs** incitatifs. . .

Les musées, théâtres, centres d'art, cinémas, salles de musique, bibliothèques, centres culturels et d'animation, espaces pluridisciplinaires et scientifiques doivent être perçus à l'avenir comme des espaces ouverts, vivants et partagés, dans lesquels il est facile d'entrer et agréable de rester.

Plusieurs modalités vont être mises en œuvre par la Municipalité pour favoriser cette ouverture. Une mission « convivialité » au sein du service culturel, le nouveau **plan de communication** sur la culture, l'effort fourni sur la **signalétique urbaine**, l'attention portée à l'accueil des handicapés et des services spécifiques de transports en commun proposés aux habitants se rendant dans les lieux culturels y contribueront progressivement. Une nouvelle **tarification** prenant en compte la diversité sociale des publics sera instaurée dans les équipements culturels. Les programmations de spectacles gratuits ou à bas tarif à des horaires et dans des lieux inhabituels se développeront, tels que des « pauses culturelles » gratuites ou des moments d'échanges et de débats du type « cafés culture, cafés philo, cafés citoyens » . . . Les **jours « Portes ouvertes »** des centres socioculturels pourraient être étendus à l'ensemble des lieux culturels de la ville et reconduites plusieurs fois dans l'année pour affirmer ce principe d'ouverture des lieux culturels et de recueillir les informations et les besoins des habitants. De façon spécifique, les musées devront porter une attention particulière à leurs conditions d'accueil et adapter leurs parcours de visite aux réalités contemporaines.

2) Favoriser l'implication des artistes auprès des populations

a) Impulser des temps forts artistiques fédérateurs

Depuis une trentaine d'années, les festivals ont remplacé les carnivals et les fêtes populaires dans les villes françaises et européennes. Ils agissent comme des rendez-vous rituels d'une communauté atomisée qui a besoin de se retrouver autour d'une identité commune.

Ville festive, Toulouse doit rassembler ses habitants autour de temps forts, imprégnés d'une double exigence : **impliquer toutes les populations** de la ville et tous ses quartiers ; **revendiquer une ambition artistique et/ou scientifique**, susceptible de recueillir une audience nationale et internationale.

Ces temps forts dans la ville contribueront à renforcer la notoriété de Toulouse et constitueront un des leviers importants du **développement touristique**. Ils favoriseront également **la cohésion sociale** en permettant à tous les Toulousains de s'impliquer dans une aventure commune ou d'assister sans contrainte de réservation à un événement culturel.

Compte tenu de la multiplicité des divers festivals, les nouvelles initiatives événementielles devront se caractériser par une réelle singularité dans le paysage local et national. Les formes esthétiques peu diffusées à Toulouse seront prioritaires par rapport à celles déjà représentées. L'implantation de nouveaux événements culturels devra prendre en compte le tissu culturel local et être en capacité de mobiliser les habitants et/ou les acteurs culturels toulousains dans le processus de construction de l'événement.

Parallèlement, la Ville cherchera à donner une meilleure lisibilité aux festivals existants en termes d'identité et de calendrier afin qu'ils soient mieux repérés par la population. Cela se concrétisera notamment par deux périodes festives bien distinguées : « **Toulouse Estive** », de juin à août, et « **Toulouse Créative** », de septembre à novembre. Enfin, les grands événements existants verront leurs missions redéfinies afin qu'ils soient plus ancrés sur le territoire toulousain et qu'ils travaillent en synergie avec le tissu culturel local.

b) Soutenir les équipes artistiques impliquées dans l'action culturelle

Au-delà de l'exigence artistique nécessairement prise en compte pour l'éligibilité à une aide publique dans le cadre d'une politique culturelle, la Ville de Toulouse s'engage à **accompagner les équipes artistiques** fortement impliquées **dans l'action culturelle**, c'est-à-dire dans un projet durable ancré sur un territoire et avec une population.

Cet ancrage peut prendre différentes formes : présence pérenne dans des secteurs de relative désertification culturelle, actions de sensibilisation en faveur des publics empêchés (prisons, hôpitaux, maisons de retraites...), projets favorisant les croisements entre les pratiques professionnelles et les pratiques amateurs, initiatives en matière d'éducation artistique et culturelle à l'école ou hors temps scolaire, etc.

Cela concerne aussi bien les artistes du spectacle vivant que les acteurs du livre, du cinéma et de l'audiovisuel, des arts plastiques et numériques, du patrimoine et des musées.

Une attention spécifique sera portée aux **projets tournés vers les territoires et les personnes en difficultés**, notamment dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), aux initiatives qui s'inscrivent sur la durée (plusieurs mois) et dans une continuité (thématique abordée, quartier investi, populations visées...) et qui se traduisent par une démarche partenariale avec les différents interlocuteurs (travailleurs sociaux, institutions sociales ou scolaires, acteurs associatifs...).

Les porteurs de projet sont par ailleurs encouragés à impliquer dans leur action les financeurs de l'économie sociale et solidaire qui peuvent être en capacité de mobiliser des outils d'accompagnement de gestion et de finance.



Cours de dessin à l'école des Beaux-Arts.



c) Accompagner la transmission des mémoires et des cultures

Depuis toujours terre d'accueil de populations d'origines diverses, Toulouse abrite une pluralité de cultures qui ont largement contribué à forger l'identité de la ville. La Municipalité souhaite valoriser le riche patrimoine immatériel des **cultures immigrées, populaires et occitanes**, et favoriser sa transmission en accompagnant les structures et les porteurs de projet œuvrant en ce sens. Elle entend, dans le même temps, faciliter les expressions actuelles de ces cultures.

Cela se traduira, pour partie, par l'ouverture d'un **lieu dédié à la transmission des mémoires et des cultures**.

Il est essentiel, pour la Ville de Toulouse, que cette transmission revête un caractère vivant et dynamique, aussi bien dans le registre de la création contemporaine que dans celui de l'écrit ou de l'action culturelle des institutions d'archives, de conservation ou patrimoniales, des associations et des acteurs culturels concernés.

Une attention particulière sera apportée aux initiatives qui promeuvent les notions de **pluralité culturelle et d'interculturalité**, associent différents partenaires à leur projet et privilégient la dimension pédagogique.

L Toulouse, métropole créative

Une politique culturelle internationale et prospective

II. Miser sur l'avenir et l'innovation culturelle

3) Encourager les nouvelles créativité

a) Promouvoir la culture scientifique et technique

Les citoyens toulousains doivent être acteurs et moteurs de la réussite de leur ville dans une **société de la connaissance**. Porter une telle ambition suppose d'intervenir à différents niveaux : la transmission des savoirs et des connaissances ; l'organisation de débats de société ; l'aide à la constitution d'une expertise citoyenne ; le renforcement de l'animation, notamment vers les jeunes publics ; l'insertion culturelle des sciences ; l'appariement des arts et des sciences ; la vulgarisation scientifique.

Tout en optimisant les équipements existants et en fédérant les initiatives des associations, sociétés savantes ou organismes de recherche et d'enseignement supérieur liés à la culture scientifique et technique, la Ville de Toulouse engage deux gestes fondateurs : la création d'un **Quartier des sciences** aux Allées Jules Guesde et la réalisation d'un événement majeur d'automne, la « **Semaine internationale de l'innovation** », qui favorisera le croisement des thématiques art, science et société, en valorisant les réseaux internationaux.



b) Ouvrir le « chantier numérique » de la ville

À l'orée des années 2010, les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent un formidable facteur de développement économique et social pour une métropole, mais aussi l'élément incontournable, sinon structurant, de toute une politique publique de la culture.

Ville de l'intelligence et de la recherche par ses universités et ses laboratoires, Toulouse a pour ambition de devenir un pôle de référence parmi les métropoles européennes sur le chantier numérique.

Dans un univers aux usages toujours plus segmentés et privés, au développement chaotique et inégalitaire, la collectivité publique exerce un rôle essentiel : elle régule les inégalités, met en réseau les usagers, organise l'offre globale de connaissance, et impulse des services d'aide aux savoirs. Elle est vecteur de lien social et de lien intergénérationnel. La Ville de Toulouse souhaite, à cette fin, **soutenir les dispositifs de formation**, à destination des personnes désireuses d'utiliser Internet et qui n'y ont pas accès pour des raisons sociales ou économiques, afin de leur permettre d'en acquérir les techniques d'usage.

En concertation avec les habitants, la Municipalité va explorer plusieurs champs d'expérimentation pour mener à bien ce « chantier numérique » : l'aide à la création dans les **arts numériques** ; la **numérisation des données** des lieux d'archives et/ou de conservation (musées, bibliothèques...) ; la mise en place de **bornes interactives** dans la ville ; la création d'une **plateforme Internet collaborative** ; la réalisation d'un pôle supérieur pour **les arts et les services numériques** ; la définition de contenus de service public pour les outils de communication géolocalisés (type téléphones mobiles) destinés aux citoyens et aux touristes... L'ouverture d'un **grand équipement structurant** autour des arts visuels et numériques au Grand Mirail dans le cadre du Grand Projet de Ville constituera un pôle de référence pour ce nouveau chantier.



c) Valoriser la place de l'artiste dans la cité, les émergences, les initiatives novatrices

Le croisement toujours plus prononcé des esthétiques, l'apparition de nouvelles écritures artistiques urbaines, l'intrusion massive des nouvelles technologies dans les arts et les usages quotidiens renouvellent profondément les pratiques artistiques et les processus culturels (modes d'élaboration, de production, de financement, de diffusion des projets).

La Ville de Toulouse a la volonté de mieux repérer et accompagner ces pratiques pour inciter les créateurs à s'investir dans des démarches innovantes et originales.

Elle va ainsi créer un **label « Toulous'up ! »** pour soutenir les projets les plus originaux et les accompagner dans leur communication (voir page 18).

D'une manière générale, la Municipalité entend valoriser la place de **l'artiste**, de **l'écrivain** et du **chercheur** dans la cité dès lors que leur démarche est portée par la plus haute ambition. Le soutien apporté par la Ville peut prendre différentes formes, dans le cadre de la politique partenariale menée avec les autres collectivités publiques :

- financier à travers l'instauration d'un **Fonds d'intervention culturelle (FIC)** destiné à mobiliser des moyens financiers pour soutenir les équipes et les structures culturelles indépendantes (lire en détail par ailleurs), des conventionnements triennaux, des aides aux projets, le recours à la commande publique ou l'incitation faite aux institutions culturelles et aux pôles d'accompagnement spécifique d'assumer un rôle d'appui dans la durée (artistes associés, résidences de création, coproduction, pré-achats...);

- matériel par la mise à disposition de lieux de travail, de répétition, d'exposition, de moyens techniques...;

- de ressources à travers de nouveaux moyens mis au service des acteurs culturels : communication, accompagnement administratif, juridique, technique et ingénierie culturelle par un service culturel municipal renforcé.

Enfin, la Ville de Toulouse affirme sa volonté de dynamiser l'émergence artistique sous toutes ses formes afin de régénérer le **vivier créatif** de la ville, en concentrant sur cet objectif des moyens accrus, à travers le FIC et notamment **l'aide aux projets « sésame »**.

« Toulous'up ! », un label, des bourses

Objectif :

- repérer et accompagner les initiatives artistiques et culturelles qui défrichent, explorent de nouveaux champs d'expérimentation.

Moyens mis en œuvre :

- inclus dans le Fonds d'Intervention Culturelle de la Municipalité
- partenariat proposé aux autres collectivités publiques
- partenariat proposé au club des entreprises partenaires et au mécénat en général.

Mode de repérage :

- lancer un appel à projets en début d'année avec un cahier des charges précis sur la méthode mais suffisamment souple sur le contenu pour ne pas écarter les propositions hybrides et atypiques
- créer un jury composé des collectivités publiques et des financeurs privés, d'acteurs culturels et de citoyens.

Mode de soutien :

- valoriser les projets à travers le label « Toulous'up ! »
- mettre en place une communication spécifique pour les faire connaître à Toulouse et à l'extérieur
- leur attribuer une subvention modulable selon la nature du projet, incitant à pérenniser leur démarche et les emplois.



La création au quotidien à Mix'arts-Myrys.

d) Encourager le développement des industries créatives

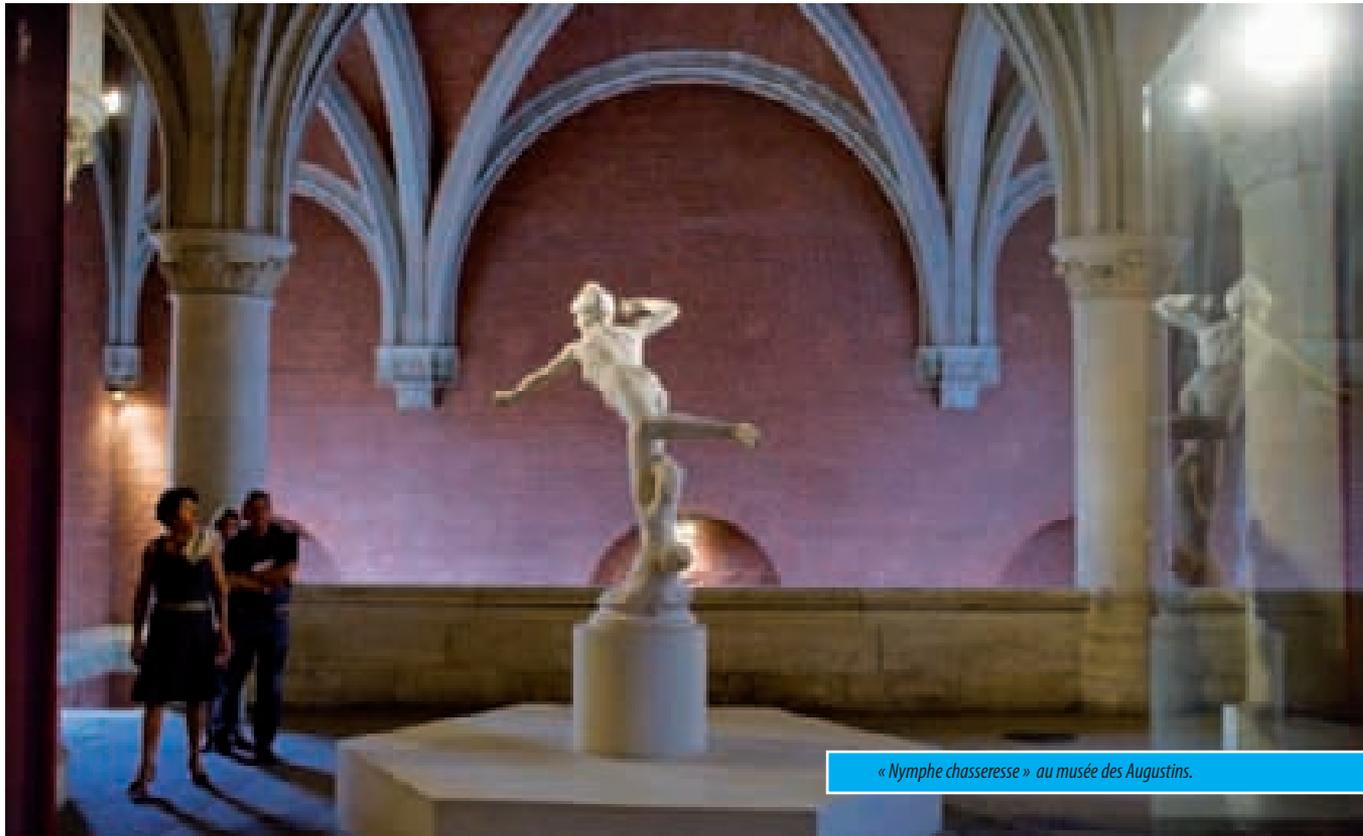
Qu'est-ce qui fait battre le cœur d'une ville sinon la création, l'invention, l'innovation, l'imagination... ?

« Faire le pari de la culture, de l'intelligence et de l'innovation, c'est assurer l'avenir de Toulouse », déclare Pierre Cohen. Le nouveau projet culturel de Toulouse s'inscrit dans cette volonté politique municipale, résumée par la formule : « Toulouse métropole créative ».

Toulouse possède tous les atouts pour devenir une grande métropole créative : une démographie en constante expansion, une population jeune et cosmopolite, des pôles de recherche de pointe, une université performante, un milieu économique dynamique, un vivier artistique foisonnant... Elle doit aujourd'hui prendre conscience de ses richesses et se projeter comme une métropole créative. Il lui faut pour cela franchir un cap : passer du repli à l'ouverture, de la ville provinciale à la métropole européenne.

La Ville de Toulouse entend favoriser **l'implantation et le développement des industries créatives**. Dépassant le périmètre traditionnel des industries culturelles (cinéma, livre, musique, audiovisuel, multimédia), elles intègrent les arts numériques, le design, l'artisanat et les arts populaires, l'architecture, l'urbanisme, la gastronomie. Par leur impact social, parce qu'elles sont génératrices d'expressions artistiques novatrices, de nouveaux biens et services culturels, d'emplois, elles prennent nécessairement part au renouveau économique et culturel de la ville.

Parce que les industries créatives contribuent à forger l'identité d'un territoire, la Municipalité encourage la constitution de **pépinières d'entreprises culturelles** qui participent à la dynamique économique et sociale de la ville.



« Nymph chasseresse » au musée des Augustins.



« La grande lessive » sur le mail d'Empalot.

4) Soutenir l'emploi culturel en structurant les filières

a) Rationaliser les filières de formation

L'offre de formation artistique, à Toulouse, est dense et multiple, mais elle s'est souvent développée de façon empirique. La volonté de la municipalité de consolider l'emploi culturel s'illustre au travers d'une **politique de formation mieux structurée** et conçue de façon concertée avec l'Etat et les collectivités compétentes en la matière. La structuration des filières est un enjeu majeur pour les professions artistiques. Les réflexions qui lui sont liées doivent à la fois prendre en compte les réalités propres à l'économie du milieu culturel local et les évolutions du contexte réglementaire à l'échelle nationale, voire européenne. Il s'agira, selon les champs disciplinaires concernés, de traiter les principales carences relevées ou de renforcer le niveau des formations proposées. Cette démarche de rationalisation sera entreprise en concertation avec les structures reconnues pour leur expertise artistique et pédagogique.

En lien avec ses partenaires régionaux, la Ville de Toulouse compte accroître le **rayonnement de son École des Beaux-Arts** en créant un troisième cycle de recherche dans le cadre de l'insertion des diplômés au sein du processus du LMD. Celle-ci sera activement associée aux projets de création et de diffusion sur la ville. Compte tenu des lacunes identifiées dans le domaine des formations théâtrales, la Ville de Toulouse souhaite participer à la construction d'un projet ambitieux en faveur de la **professionnalisation** des jeunes comédiens et metteurs en scène et, plus globalement, du développement des dynamiques de création (lire en détail dans la fiche « spectacle vivant »). En musique, il convient de rendre compte au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional de la pluralité des esthétiques : musiques actuelles ou électro-acoustiques doivent être développées avec la même conviction que la musique d'orchestre, en mobilisant le plus souvent possible les structures associatives ou les ensembles reconnus dans ces spécialités. Il est par ailleurs impératif de donner force et vigueur au pôle d'enseignement supérieur musique et danse dont Toulouse est désormais doté. Le **développement de l'enseignement supérieur artistique** est pour la ville comme pour la région, et surtout pour l'Etat qui a compétence en ce domaine, d'une importance capitale. La ville apportera donc son soutien au travail accompli dans ce cadre par le CESMD. Il pourrait même être envisagé ultérieurement, en lien avec l'Etat, l'Université, la Région Midi-Pyrénées et les Régions limitrophes, de constituer autour du théâtre, du cirque, de la danse et de la musique, un pôle supérieur interrégional du spectacle vivant.

b) Structurer les filières artistiques

À partir de l'état des lieux entamé lors des Assises de la Culture, la Ville de Toulouse va contribuer à une nouvelle **structuration des filières artistiques**. En forte complémentarité avec les autres collectivités publiques, elle va clarifier la nature de ses interventions concernant la formation, la recherche, la création, la production, la diffusion, l'accompagnement et la ressource. Elle va ainsi permettre aux équipes artistiques de mieux se repérer dans la filière économique de leur champ artistique et de s'inscrire dans une démarche professionnelle cohérente. Une aide à la **professionnalisation** sera instituée en faveur des équipes et des structures qui témoignent d'une activité durable correspondant aux objectifs du nouveau projet culturel, dans la perspective d'une pérennisation des emplois. Cette structuration d'ensemble aura d'ailleurs pour effet de conforter l'emploi culturel dans les entreprises et les équipes artistiques (sur ces points, voir les « focus thématiques »).

c) Inciter à la complémentarité et à la mutualisation

La Municipalité incitera les différents acteurs culturels à travailler en complémentarité et à mutualiser leurs moyens financiers, humains, techniques et logistiques.

Cette politique d'incitation se traduira par :

- la redéfinition des **cahiers des charges** des équipements culturels ;
- des **conventions** signées avec différents lieux (par exemple avec les lieux culturels de l'enseignement supérieur) pour aboutir à une mutualisation des espaces ;
- la rénovation des **critères d'attribution** des subventions aux équipes artistiques ;
- l'appui apporté aux porteurs de projet **mutualisant** plateaux techniques, outils logistiques, personnels, moyens de communication ou programmations.

L'objectif est d'établir des ponts entre les institutions et les associations, le secteur culturel et le secteur socioculturel, les différents quartiers de la ville, les diverses disciplines, la culture dite « classique » et la culture scientifique et technique... Ces complémentarités contribueront à impulser des habitudes de travail communes, à réaliser des économies d'échelle et, au final, à instaurer un nouvel état d'esprit. Après avoir établi un état des lieux précis des plateaux, salles, studios et ateliers de création, il sera procédé à une rationalisation et à une meilleure répartition des espaces de travail dans les différentes salles de la ville.



Atelier numérique aux Abattoirs.



Atelier sculpture avec l'association Archipel.

5) Donner à Toulouse une dimension internationale

a) Renforcer le rayonnement international et les partenariats européens

La Municipalité a pour ambition de mettre la ville en mouvement en valorisant et en accompagnant ses forces créatives, des arts aux sciences, des nouvelles technologies aux industries culturelles. Il est pour cela indispensable de **développer les partenariats et les échanges** à l'échelle internationale, d'inscrire Toulouse dans les **grands réseaux culturels internationaux**, de lui conférer la dimension européenne qui doit être la sienne, en donnant un caractère effectif aux accords de jumelage et aux accords de coopération.

Cette inscription dans un dialogue européen et international permanent permettra aux institutions et aux porteurs de projets de diffuser, produire, accueillir en résidence les acteurs les plus en pointe dans leur domaine, en confrontation avec les artistes et les habitants de Toulouse, dans une relation durable avec le tissu local. La Ville intensifiera ses relations avec d'autres villes françaises repérées dans le domaine créatif et engagées internationalement dans ce cadre, telles que Nantes, Lyon, Rennes et Lille. Désireuse de s'insérer dans le **Réseau des villes créatives** initié par l'UNESCO, elle valorisera et enrichira le contenu de son action dans les réseaux de ville dont elle fait partie et envisage de s'inscrire dans de nouveaux réseaux stratégiques.

Au titre de la convention qui la lie à CulturesFrance, la Ville de Toulouse souhaite inciter ses artistes, acteurs culturels, chercheurs, à produire ou à montrer leur travail au-delà des frontières. Pour encourager les échanges internationaux des professionnels, des courts séjours d'études et de repérage dans des villes étrangères pourront être soutenus par la mairie.

La Ville de Toulouse incite les porteurs de projet à développer leurs actions à dimension européenne, par exemple dans le cadre d'Interreg, d'Euromed (Processus de Barcelone / Bassin méditerranéen) et d'Urbact (cohésion sociale dans les zones urbaines en difficulté). À cette fin, **un service d'appui à l'ingénierie culturelle à l'échelle européenne** va être créé par la mairie.

Toulouse doit affirmer sa présence à l'échelle eurorégionale, en partenariat avec la Région Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, mais aussi la Catalogne et les Iles Baléares. La municipalité portera en conséquence une attention particulière aux projets s'inscrivant dans cet espace.

La Ville est attentive aux actions inscrites dans le cadre du Réseau C6 qui regroupe six villes (Toulouse, Montpellier, Barcelone, Palma de Majorque, Saragosse et Valence), autour d'un programme de coopération dont le but est de contribuer à la construction européenne et de consolider les potentialités de chacune de ces villes (dans les domaines du tourisme, de l'environnement, de la culture, des sports, de la réhabilitation des centres historiques et des transports).

La Ville de Toulouse entend également être très à l'écoute des actions de coopération décentralisée mises en place par ses acteurs culturels développant des échanges avec les partenaires du Sud et contribuant à la diversité culturelle. En ce sens, elle s'inscrit fortement dans les principes de l'Agenda 21 de la culture et s'appuie sur l'article 1 de la Déclaration universelle de l'UNESCO selon lequel, « source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant ».



b) Se confronter à la création contemporaine internationale

Portée par l'ambition de devenir une « métropole créative », Toulouse doit établir les conditions d'un dialogue et d'un échange avec la création contemporaine internationale par l'intermédiaire des artistes, écrivains, poètes, chercheurs et universitaires susceptibles de fournir des clés de compréhension du monde.

Ce dialogue s'instaurera avec d'autant plus de vigueur que trois conditions seront réunies :

- une dynamique de projets
- la consolidation de l'engagement international des structures existantes
- l'implantation de nouveaux équipements.

Conformément à ses engagements, la Ville de Toulouse va construire ou réhabiliter plusieurs équipements culturels structurants répondant aux exigences artistiques transdisciplinaires, de mutualisation des besoins et de dialogue entre les esthétiques, notamment dans le cadre de « l'arc culturel Garonne ». Ce grand projet culturel, architectural et urbain scandera la ville par un nouveau rythme culturel autour d'une « Cité des Arts » à La Grave et d'un « Quartier des sciences » entre les allées Jules Guesde et la grande rue Saint-Michel. Ces équipements, au même titre que les usages qui leur seront dédiés, (pluridisciplinarité des esthétiques, croisement des pratiques professionnelles et amateurs, présence de services divers et interactifs...) projeteront résolument la ville dans le XXI^e siècle. Ils doivent être en capacité, aussi bien technique qu'artistique, d'accueillir les formes les plus innovantes des écritures contemporaines tout en veillant à ce qu'elles s'adressent à tous les publics.

Si l'implantation de nouveaux équipements structurants est nécessaire pour que Toulouse soit considérée comme une étape incontournable des grandes tournées internationales (expositions, représentations, conférences...), la confrontation à la création contemporaine internationale se traduit aussi par les projets initiés par les acteurs culturels. La Ville de Toulouse encourage les actions qui permettent aux artistes de dimension internationale de se produire à Toulouse dans une relation durable avec le tissu local. La forme la plus usuelle est celle de la **résidence d'accueil ou de création** de plus ou moins longue durée, permettant aux artistes de se consacrer pleinement à leur recherche et favorisant les échanges avec les artistes toulousains et avec la population.



« La Cité des Arts au sein de l'arc culturel Garonne ».

Aider la création en veillant à n'exclure personne

Comme cela a déjà été démontré par les théoriciens de la culture et expérimenté par les artistes et acteurs culturels, certains termes revêtent un caractère discriminant, par exemple ceux de l'« excellence artistique » ou de « créateur ». Vigilante à n'exclure personne de sa politique culturelle, la Ville de Toulouse préfère parler d'« exigence artistique » ou de « créatif ». Ces mots ont l'avantage d'être plus ouverts sur des champs et des formes d'expression moins traditionnels, d'être également plus contemporains car dénués de la dimension sacralisée du « créateur » issue de l'époque romantique. Une précision qui, au-delà de la sémantique, incarne l'esprit d'ouverture dans lequel se situe résolument la mairie de Toulouse. Elle n'est nullement contradictoire avec l'affirmation d'une véritable exigence que requiert toute démarche créative d'un individu ou d'un collectif : imagination, inventivité, recherche de l'innovation, persévérance, constance, implication durable...

Loin de se contenter de subvenir aux besoins de quelques artistes, la Ville de Toulouse s'engage à accompagner les démarches de recherche de ces « créatifs » quel que soit le domaine où ils interviennent, des arts aux sciences, des nouvelles technologies aux industries créatives, sans la prévalence « classique » du texte sur l'image ou le son, de l'intellect sur le sensoriel.

Toulouse, métropole équilibrée

Une politique culturelle territoriale et transversale

III. Inscrire la culture au centre du développement urbain durable

6) Rééquilibrer le maillage du territoire

a) Intensifier la permanence de la politique culturelle dans l'ensemble des quartiers

Marquée par une réelle ségrégation territoriale, illustrée par la concentration des équipements culturels dans le cœur de ville, Toulouse doit développer une politique culturelle volontariste pour l'ensemble de son territoire et de ses quartiers.

Plusieurs leviers seront actionnés :

- Construction d'équipements de référence pour faire évoluer les représentations collectives. Le message adressé par la Municipalité à l'ensemble des habitants est explicite : il est essentiel de valoriser tous les quartiers de la ville, d'y promouvoir de nouvelles centralités à travers des équipements culturels de premier plan qui favorisent la mixité des publics et contribuent au lien social. Il sera par conséquent fondamental de favoriser la mixité d'usage de ces lieux afin que les artistes, créatifs, chercheurs mais aussi les habitants des quartiers environnants se les approprient. Ce sera, par exemple, le cas du projet JOB ou du grand équipement culturel du Grand Projet de Ville (GPV) : il est proposé de créer au cœur de la Reynerie une **Maison de l'Image**, centrée sur la création professionnelle et les pratiques amateurs dans les domaines de l'image et du numérique avec une forte volonté de croisement des usages et des populations.
- Attention accrue portée aux projets et expressions artistiques émanant des quartiers de la ville. Il s'agit ici, sans esprit de système, d'apporter une nouvelle attention aux projets artistiques issus des divers quartiers de la ville, qu'il s'agisse des cultures urbaines ou d'autres formes d'expression. La mutualisation des projets et la complémentarité des démarches seront encouragées.
- Mise en place d'actions concertées entre les acteurs culturels et sociaux. De la même manière que les différents services de la Municipalité seront conduits à travailler ensemble, notamment ceux de la culture, du socioculturel, du développement social et des solidarités, les acteurs culturels seront invités à prendre appui pour l'élaboration et de la mise en œuvre de leur projet sur les acteurs sociaux, éducatifs et associatifs du territoire où ils sont impliqués : travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, associations et conseils de quartier. . .
- Reconnaissance de la pluralité des cultures issues de l'immigration (lire dans le premier chapitre).
- Renforcement de l'offre des ateliers artistiques de pratiques amateurs (lire ci-dessous).

b) Renforcer l'implantation et les usages des lieux culturels de proximité

P. 24

Assurer le déploiement d'une véritable politique culturelle dans l'ensemble des quartiers suppose une meilleure implantation des lieux culturels de proximité et l'amélioration de leurs conditions d'utilisation. Les missions des centres culturels, des centres d'animation et des maisons des jeunes et de la culture seront précisées pour mieux répondre aux exigences de **l'éducation populaire** et aux attentes des populations. Une réflexion globale, incluant les bibliothèques, sera conduite pour améliorer les services proposés aux habitants, en matière de diffusion culturelle, d'ateliers artistiques, d'horaires d'ouverture, de politiques tarifaires, de conditions d'accueil du public, d'outils d'information, etc.



Atelier graff sur un mur de la friche culturelle « L'imprimerie ».

À titre d'exemple, l'accent sera mis sur **l'accueil des jeunes publics** et le renforcement du **réseau de lecture publique** dans les nouveaux quartiers. Les **bibliothèques** seront incitées à travailler hors les murs afin d'aller davantage vers les populations qui ne font pas la démarche de s'y rendre.

La volonté municipale de mieux adapter l'offre des ateliers artistiques de pratiques amateurs aux attentes des habitants sera particulièrement affirmée dans les quartiers les plus déshérités de la ville sur le plan de la culture et des loisirs. Il sera demandé aux responsables des lieux culturels et socioculturels dispensant des ateliers artistiques de pratiques amateurs de tenir compte des propositions des habitants, émanant notamment des conseils de quartier.

7) Contribuer au rayonnement des institutions culturelles dans toute la ville

a) Instituer une politique de passerelles entre les institutions culturelles et les quartiers

La Ville incitera les institutions culturelles à étendre leur action sur tout le territoire. En concertation avec leurs équipes, les missions de ces équipements vont être redéfinies en ce sens dans des cahiers des charges.

Pour partie, leurs ressources artistiques, humaines et financières doivent être destinées aux populations les plus éloignées de l'offre culturelle habituelle.

En lien avec les autres collectivités publiques et dans le cadre des politiques de développement territorial et du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), cette ambition doit faire l'objet d'un véritable **partenariat entre les institutions culturelles, les populations et les relais identifiés de la politique de la ville**. Des temps de dialogue et de concertation entre les différentes parties concernées vont permettre d'établir des modes de coopération et d'impulser les premiers projets.

À terme, chaque grand équipement culturel de la ville doit pouvoir identifier au moins une action « politique de la ville » et des ressources (notamment un référent au sein de son équipe) spécialement dédiées à cette action.



b) Valoriser le patrimoine bâti, le moderniser et l'ouvrir sur la ville

Ville d'art et d'histoire, Toulouse jouit d'un patrimoine bâti qui témoigne de son rayonnement depuis l'antiquité, dans le domaine politique (les Capitouls), économique (les hôtels particuliers de la Renaissance), religieux (les joyaux de l'art roman ou gothique), culturel (les musées) et intellectuel (les universités).

La Ville de Toulouse entend valoriser son patrimoine auprès des habitants et des touristes en le rendant plus attractif, plus facile d'accès et plus en phase avec le monde d'aujourd'hui. Cela doit se traduire par des mesures emblématiques concernant le secteur sauvegardé, le label « **Ville ou pays d'art et d'histoire** », le **plan lumière**, la mise en valeur de tous les patrimoines mais aussi l'amélioration de la signalétique urbaine, des conditions d'accueil, des outils d'information, et la mise en place de services interactifs.

Elle lancera une **nouvelle politique muséale ambitieuse**, concrétisée par la création d'un poste de directeur des musées et du patrimoine au sein du service culturel. Il aura la charge d'harmoniser et de mettre en synergie les musées et les centres d'archives, en termes de politique d'acquisition d'œuvres, d'action culturelle et éducative, dans les domaines de la communication, de la politique tarifaire, de la relation aux publics et de la numérisation des données.

8) Concevoir la culture à l'échelle métropolitaine

a) Placer la culture au cœur de la réflexion urbaine

Parce qu'elle joue un rôle essentiel en termes de cohésion sociale, d'attractivité et de développement économique, la culture sous toutes ses formes doit être au centre du **nouveau projet urbain** de la ville de Toulouse. Vecteurs d'une réelle qualité de vie mais aussi de développement économique, l'offre culturelle et les pratiques artistiques des habitants doivent être intégrées à la réflexion sur la régénération urbaine de Toulouse. Elles impliquent en effet de nouvelles façons de s'exprimer, de se former, de circuler et d'agir dans la ville.

Plusieurs voies peuvent être explorées : faire valoir la dimension culturelle, sous la forme d'un équipement qui, au sein d'un quartier, en rythme la vie ; implanter des entreprises culturelles ; repérer, dans chaque procédure de restructuration urbaine, des activités culturelles ; prendre en compte l'avis des associations et des usagers dans les procédures de construction ou de rénovation ; procéder à une **commande publique** dès que les conditions sont réunies (construction ou extension de bâtiments publics dans le cadre du 1 % artistique, volonté de faire vivre un quartier autour d'un objet artistique singulier. . .).

b) Penser la culture à l'échelle de l'agglomération et de la région

Acteur central de la nouvelle **Communauté urbaine de Toulouse**, la Municipalité pense sa politique culturelle à l'échelle de ce territoire et, au-delà même, de l'aire urbaine parce qu'il n'y a pas de cohérence et de structuration possibles si elles ne sont pas développées à la dimension du territoire réel de l'activité et de la vie quotidienne des Toulousains. La traduction juridique, par l'attribution spécifique d'une compétence culturelle à la communauté urbaine, se construira progressivement avec les acteurs concernés.

Forte d'une volonté politique partagée, la Ville de Toulouse inscrit résolument sa politique culturelle dans le cadre d'un partenariat avec les politiques conduites par la Région Midi-Pyrénées et le Département de la Haute-Garonne. Par conviction et nécessité, ces volontés conjuguées mettant à profit un contexte politique favorable, offriront aux acteurs culturels, en lien avec l'Etat, un accompagnement cohérent.



Inauguration de « l'Usine » à Tournefeuille le 2 septembre 2008.

Toulouse, métropole participative

Une politique culturelle partagée et concertée

IV. Imaginer la culture ensemble

9) Partager un dessein commun

a) Rassembler les acteurs socio-économiques autour d'un projet culturel fédérateur

Inscrite dans une démarche transversale afin de ne pas réserver la culture aux seuls spécialistes et imprégnée de l'esprit de l'Agenda 21 de la culture, la Ville de Toulouse a l'ambition d'inclure l'ensemble des acteurs de la métropole dans la réflexion et l'action liées à sa politique, qu'il s'agisse des milieux de l'économie, de l'éducation, du social, de l'université, de la recherche, de la science, de l'environnement, de l'urbanisme, ou du secteur associatif.

Elle compte ainsi s'appuyer sur la dynamique impulsée par le **Club des entreprises partenaires** constitué pour soutenir la candidature de Toulouse 2013, et, d'une manière plus générale, sur le **mécénat d'entreprise**. En concourant à promouvoir le rôle de **l'économie sociale et solidaire** dans le champ culturel, en expérimentant la mise en place de **living labs** (laboratoires de recherche entre acteurs de l'entreprise, de la culture, de la recherche, du tissu associatif. . .), la Ville suscitera de nouveaux modes de partenariats autour des projets culturels permettant d'associer pleinement les acteurs économiques, les chercheurs et la société civile.

Ces nouveaux espaces composites d'expérimentation et de concertation auront vocation à produire du sens, à proposer des lignes prospectives, par exemple dans les domaines architectural et urbanistique, à apporter du contenu culturel à de nouveaux produits industriels ou technologiques, ou encore à se saisir ensemble de projets transversaux tel qu'un pôle supérieur des arts et services numériques.

b) Inventer de nouvelles modalités de concertation, de suivi et d'évaluation

Dans le prolongement des Assises de la Culture, ayant suscité mobilisation et débats, la Ville de Toulouse entend mettre en place des outils de concertation, d'observation et d'évaluation permettant à tous d'être impliqués dans le projet culturel de la ville. **Les Lundis de la Culture** seront reconduits à un rythme bimestriel autour de thématiques culturelles transversales donnant lieu à des débats entre les élus, les acteurs culturels, les habitants et des spécialistes du sujet traité. Les temps de rencontres professionnelles entre la collectivité publique, ses partenaires institutionnels et les acteurs culturels vont se pérenniser. Des outils de suivi et d'évaluation de la politique culturelle, des équipements ou des grands projets culturels de la ville seront construits. Enfin, un « **Conseil consultatif des arts et de la culture** » va être institué, permettant à des acteurs culturels et à des citoyens, régulièrement renouvelés, de porter un avis consultatif sur la vie culturelle toulousaine et la mise en œuvre du projet porté par la Municipalité. Par ailleurs, le projet culturel sera aussi soumis à la réflexion des **conseils de quartier**.

c) Inscrire la politique culturelle de la ville dans le cadre de l'Agenda 21 de la culture

En articulation avec la démarche globale de Toulouse pour l'Agenda 21, la Municipalité s'engage à adhérer à l'**Agenda 21 de la culture** et ainsi à défendre les valeurs qu'il porte : diversité culturelle, développement durable, rôle de la culture dans le développement local, démocratie participative...

Elle entend, dans l'esprit de cette démarche, adhérer à la Commission culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).

Le processus des Assises de la Culture et l'écriture de ce texte fondateur, la prise en compte de la pluralité des cultures et des populations de la ville, la définition des cahiers des charges des équipements culturels, la création d'un « Conseil consultatif des arts et de la culture », la mise en place d'outils d'évaluation de l'impact culturel, constituent autant d'actions concrètes menées ou décidées par la Ville de Toulouse qui répondent aux exigences prônées par l'Agenda 21 de la culture.

« Des appels à projets pour les lieux et espaces disponibles »

Une nouvelle politique d'aménagement culturel du territoire va être élaborée par la Ville de Toulouse en fonction de deux critères mis en exergue dans son projet culturel : rééquilibrage territorial des équipements culturels ; harmonisation et mutualisation des besoins en lieux de travail des équipes artistiques. Elle souhaite ainsi construire, aménager, réhabiliter ou acquérir des espaces dédiés aux artistes et les mettre à leur disposition selon une convention bipartite. Il peut s'agir aussi bien d'équipements majeurs comme la future Cité des arts que de studios de répétition ou de locaux acquis ou rénovés par la Municipalité en vue de subvenir aux besoins de création, de diffusion, d'exposition, etc. des équipes artistiques toulousaines.

Elle va pour cela procéder à un état des lieux des espaces artistiques existants ou pouvant le devenir et faire les choix correspondant à cette politique d'aménagement culturel (Halle de la Cartoucherie, Halle de Montaudran, anciens locaux du Lido, Maison éclusière...). Dès lors qu'un nouvel équipement sera construit ou acquis et mis

aux normes par la Municipalité, celle-ci lancera une procédure d'appel à projets selon un cahier des charges tenant compte de son projet culturel, des besoins exprimés dans les différents domaines artistiques, des caractéristiques du lieu et de son environnement territorial.

Les lieux seront donc utilisés en fonction d'un projet artistique précis, en phase avec la politique culturelle de la Ville, et selon une convention signée entre la Municipalité et l'équipe artistique ou les équipes artistiques retenue(s), sachant que certains lieux de création ou de diffusion peuvent être dévolus à plusieurs entités. Ces conventions seront pluriannuelles, renouvelables ou non à partir d'une évaluation réalisée par les services de la mairie.



Printemps de Septembre 2006.

10) Partager les ressources

a) Structurer une direction culturelle au service d'un projet ambitieux et fédérateur

Le **service culturel de la Municipalité** va être restructuré et renforcé afin de répondre aux exigences du projet culturel et aux attentes des acteurs culturels et des habitants. Son organisation correspondra à la double volonté politique de se situer au plus près des préoccupations de ceux qui contribuent au développement culturel de la ville et de porter un projet culturel ambitieux et fédérateur.

b) Développer une information professionnelle et grand public

La **communication culturelle** de la municipalité sera entièrement repensée au service de tous, acteurs culturels et habitants.

L'information régulière, diffusée par Capitole Infos (270 000 exemplaires, distribués à domicile) au sein duquel sera inséré un cahier culture de seize pages, sera complétée par le nouveau **portail Internet collaboratif** de la Mairie de Toulouse comprenant l'ensemble des informations culturelles destinées au grand public, enrichi d'un certain nombre d'informations et de textes de référence destinés aux professionnels. De plus, un magazine culturel sera régulièrement programmé sur TLT.

Par ailleurs, une réflexion est en cours concernant la création de nouveaux documents papier, sous forme de hors séries thématiques ainsi que de guides dressant un état des lieux de l'existant (lieux et événements culturels de la ville, etc.), à usage du grand public et des professionnels.

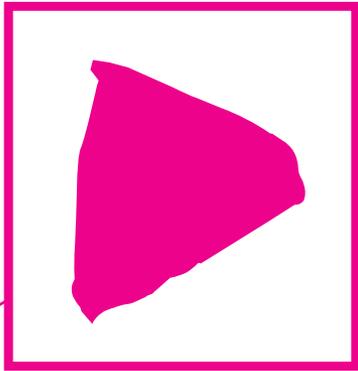




« La culture n'est pas un luxe,
c'est une nécessité. »

Gao Xingjian. *La montagne de l'âme.*





FOCUS THÉMATIQUES

Arts plastiques, arts visuels

Toulouse doit devenir une plateforme de la création artistique contemporaine, dans un esprit d'ouverture à toutes les formes d'expression : la peinture, la sculpture, la photographie, les arts graphiques, le design, les nouveaux médias, le Net-art... Telle est la volonté de la nouvelle Municipalité qui sait pouvoir s'appuyer sur de véritables ressources pour atteindre cet objectif : de solides institutions, des centres d'art contemporains dynamiques, le Printemps de Septembre, un riche réseau de galeries et un vivier d'artistes indépendants ou organisés en collectifs qui ne demandent qu'à être mieux accompagnés.

Cette ambition devra d'abord se traduire par la mise en réseau des structures et des artistes qui souffrent d'une trop grande atomisation. La Municipalité souhaite insuffler un esprit de collaboration dans le but d'aboutir à des projets communs ou des formes de mutualisation, à l'instar de la nouvelle direction prise par le Printemps de Septembre en 2008.



Les Abattoirs.



Une artiste en exercice à Mix'art Myrys.



La recherche, la création et la production

La Ville de Toulouse manifeste pleinement son soutien à l'art contemporain et à l'accompagnement des artistes dans leurs recherches et leur processus de création. Elle s'appuie d'abord pour cela sur ses institutions dédiées à la création, les Abattoirs, le Château d'Eau et le Printemps de Septembre, en redéfinissant ou en précisant avec elles leurs missions et leurs objectifs consistant entre autres à être le relais de la création nationale et internationale, à accompagner les artistes travaillant à Toulouse, et à jouer un rôle d'entraînement et de vitalité pour les artistes toulousains. Cet accompagnement artistique peut prendre la forme de résidences de création et de workshops qui seront encouragés dans les lieux intermédiaires, comme les centres d'art contemporains ou certains centres culturels, ainsi que dans le cadre des échanges internationaux (jumelages).

Plusieurs autres leviers seront actionnés pour aider les artistes toulousains à mener à bien leur travail de recherche et de création. La Ville de Toulouse va accroître le nombre de ses ateliers d'artistes (voire de ses ateliers-logements), mutualiser les ateliers existants (notamment à travers une convention avec l'Université) et les mettre à disposition des artistes. Elle veillera à ce que les artistes puissent aussi avoir recours à du conseil artistique et technique au sein de lieux-ressources dans le domaine des arts plastiques ou numériques. Les fonds d'acquisition des œuvres d'art pourront également être un vecteur précieux pour susciter la création locale. Dans le cadre de son processus de renouvellement urbain, la Ville de Toulouse entend par ailleurs procéder autant que possible à la commande publique en ayant recours au 1 % artistique et culturel. Cette démarche doit être comprise comme une meilleure insertion des projets artistiques et culturels dans l'environnement urbain. Le recours à l'intervention artistique, notamment issue des arts urbains, peut aussi acquérir une réalité pendant les travaux de construction, de rénovation ou d'extension des bâtiments publics ou d'une zone régénérée.



Atelier arts plastiques.

► La formation, la diffusion, la sensibilisation

L'inscription des diplômes délivrés par l'École des Beaux-Arts dans le cadre du LMD exige l'autonomie de l'école et suppose donc de s'interroger sur la modification de son statut juridique (ce qui sera engagé progressivement en concertation avec les personnels et la direction). Cela implique également de conforter le travail de recherche accompli dans ce cadre. Ainsi, dès la rentrée 2009, un département recherche de troisième cycle sera créé au sein de l'école. Tout en gardant sa singularité, elle pourra conforter sa vocation à entrer dans le cadre des grandes écoles et consolider son dialogue avec les universités qui lui sont proches.

Une réflexion est par ailleurs lancée pour aboutir à la création d'un pôle supérieur pour les arts numériques afin d'apporter des outils aux artistes impliqués partiellement ou totalement dans ces nouvelles formes d'expression.

En attendant de disposer d'une galerie d'exposition permettant d'accueillir de grandes expositions internationales, la Ville de Toulouse encourage ses institutions et ses galeries privées et associatives à diffuser des œuvres de notoriété nationale et internationale.

Dans le but d'améliorer la diffusion des œuvres des artistes implantés sur le territoire, elle va répertorier les lieux d'exposition susceptibles de les accueillir et créer un comité conseil de programmation (régulièrement renouvelé) qui donnera son avis sur les projets présentés à la collectivité publique. La Ville de Toulouse s'engage également à identifier et à mettre à disposition de ses artistes de nouveaux lieux d'exposition.

La Municipalité portera une attention particulière aux projets qui comporteront un volet de sensibilisation à l'art contemporain des populations qui en sont les plus éloignées ainsi qu'à ceux adoptant une démarche d'éducation artistique auprès des jeunes en temps scolaire ou de loisirs. Ces projets devront être inscrits dans la durée.



La galerie Galvani.

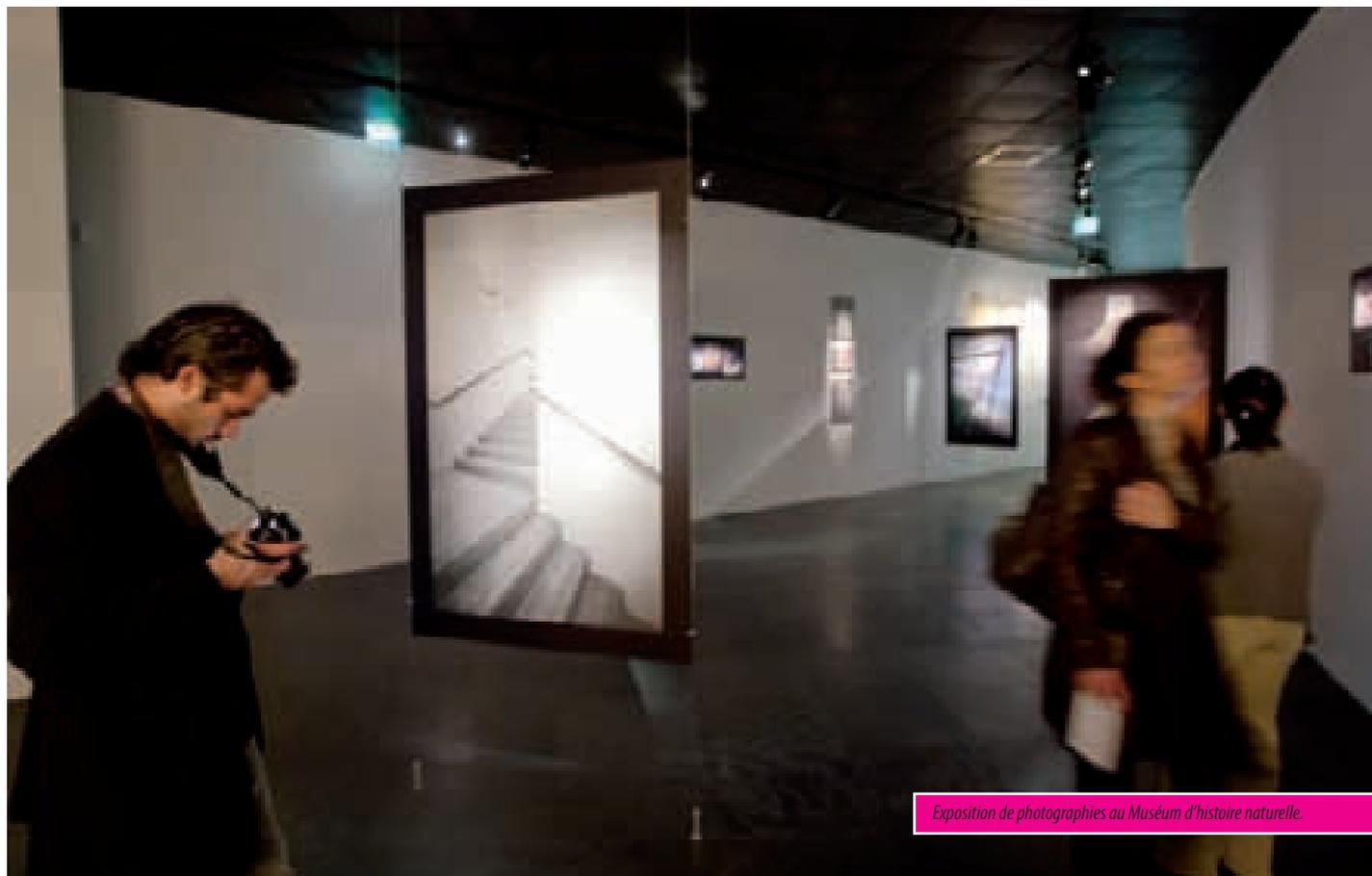
Une politique de relance pour la photographie

La Ville de Toulouse affiche une véritable ambition pour la photographie pour qu'elle redevienne l'un des pôles européens en la matière, comme son histoire l'y invite avec Jean Dieuzaide qui a créé la galerie du Château d'Eau, Germaine Chaumel ou d'autres encore. Tout en confortant les musées, galeries et centres d'art contemporain qui intègrent cette esthétique à part entière dans leur programmation, la Ville souhaite revitaliser la place toulousaine, compte tenu du potentiel et de l'engouement du public à l'égard de l'expression photographique.

Il s'agirait d'abord d'insuffler une véritable ambition à un « nouveau Château d'Eau » en le dotant d'un espace mieux adapté. En plus de l'actuel bâtiment historique, il disposerait au sein de la future Cité des arts, à La Grave, d'une ou de plusieurs salles d'exposition de qualité muséale. Ses missions seront redéfinies autour de cinq axes principaux : conservation patrimoniale ; production, accueil et résidences d'artistes contemporains de dimension nationale et internationale ; mise en valeur de jeunes photographes, notamment toulousains ; recherche de synergie avec les structures culturelles de la ville ; ouverture sur la ville à travers des actions de sensibilisation et d'éducation artistique. Cette nouvelle structure, dans sa dimension de conservation patrimoniale, pourrait accueillir des œuvres majeures liées à la ville de Toulouse telles que celles de Jean Dieuzaide. La photographie humaniste viendrait ici compléter et approfondir l'ensemble du dispositif. Le « nouveau Château d'Eau » devra en effet s'inscrire dans les réseaux nationaux et internationaux afin d'accueillir les expositions majeures à l'échelle européenne mais aussi pour que les jeunes artistes puissent bénéficier de ce tremplin vers l'extérieur. Véritable lieu-ressource, le « nouveau Château d'Eau » deviendra, à partir du choix de ses expositions, un lieu de réflexion et de débats sur l'évolution de la photographie dans le monde de l'art et de l'usage des outils numériques dans notre civilisation virtuelle. Il s'appuiera pour cela sur des partenariats avec d'autres structures institutionnelles ou associatives de la ville, selon les thématiques proposées.

Dans le cadre de cette large ambition, l'actuel Château d'Eau (place Laganne) sera remis aux normes. Son utilisation sera centrée sur un lieu éducatif. Il pourra accueillir les expositions thématiques les mieux adaptées à sa configuration et à son héritage.

La nouvelle politique pour la photographie s'appuiera par ailleurs sur les centres culturels municipaux, les lieux dédiés aux arts plastiques (dont les Abattoirs), les festivals et les associations qui se consacrent aussi en partie à ce médium. Ils seront invités à accentuer leur complémentarité et la mutualisation de leurs moyens. Cette mise en réseau dynamique de l'ensemble des structures qui se consacrent (au moins en partie) à la photographie doit permettre de repérer les artistes photographes les plus inventifs et constituer un vivier toulousain reconnu au-delà du territoire. Il doit aussi faciliter les résidences de création de photographes en lien avec les populations toulousaines et les artistes régionaux.



Spectacle vivant

La Ville de Toulouse inscrit au cœur de sa politique du spectacle vivant* les thématiques de la formation, de la recherche, de la création, de la production, de la diffusion et de la ressource, en articulation avec les politiques de la Région Midi-Pyrénées, du Département de la Haute-Garonne et de l'État.



En complément des grandes orientations exposées dans le projet culturel, elle se fixe pour objectif d'aider les lieux de création et de diffusion, les artistes et les compagnies du spectacle vivant qui s'engagent dans l'une des deux directions suivantes :

- la recherche, l'innovation, l'interdisciplinarité, l'interrogation des esthétiques, le questionnement du monde par le croisement avec les sciences.
- l'implication durable sur un territoire de la ville, en lien avec la population, prioritairement les jeunes publics et le public dit « empêché » (prisons, hôpitaux, maisons de retraite...).

Les institutions culturelles de la ville verront leurs cahiers des charges précisés pour aboutir après concertation à de nouveaux conventionnements. Elles devront s'inscrire dans le cadre des objectifs énoncés ci-dessus et répondre à l'une ou l'autre des autres grandes orientations du nouveau projet culturel de la Ville : ambition internationale, éducation artistique et culturelle, partage et mutualisation des espaces et des moyens, approche interculturelle...

Les équipes artistiques seront soumises à une meilleure évaluation de leur démarche par le service culturel de la Municipalité qui privilégiera les notions de « projets » et de « parcours » afin de les accompagner dans la durée et non plus de façon aléatoire. La Ville de Toulouse attribuera dorénavant l'aide publique au regard de ses nouvelles orientations culturelles et dans le cadre d'un projet ou d'un parcours d'ensemble bien identifiés.

* Compte tenu de la similarité des parcours professionnels, le spectacle vivant est ici appréhendé dans son ensemble, hormis la musique traitée à part en raison de ses singularités. Le théâtre, la danse, le cirque, les arts de la rue, la performance scénique, la marionnette, le conte, le mime, le spectacle pour enfants... sont ici abordés.

▶ La recherche, la création et la production

La Ville de Toulouse souhaite structurer un édifice équilibré pour le spectacle vivant et renforcer la dynamique et l'exigence de ses équipements culturels et de ses équipes artistiques dans le domaine de la création. Au delà des aides financières directes (décrites par ailleurs), elle va pour cela actionner plusieurs leviers :

- **l'incitation faite aux lieux subventionnés par la Ville**, à travers la redéfinition de leur cahier des charges, de marquer leur ambition dans le domaine de la création et de consacrer une place accrue à l'accueil des équipes artistiques toulousaines. Cela peut se traduire de différentes manières : une mise à disposition des plateaux de travail, un accueil en résidence de création, un engagement en production, un accompagnement dans les domaines logistique, administratif, technique ou de communication.
- **l'ouverture de friches artistiques offrant de nouveaux espaces de répétition et de fabrication** et des possibilités renouvelées de résidences artistiques ; la réalisation de studios mobiles de création offrant une pluralité d'utilisation en lien avec les habitants.
- **la réalisation et la mise à disposition de studios de répétition et de plateaux de création adaptés**, à travers de nouveaux équipements structurants (ex : la Cité des Arts).
- **l'identification de pôles d'accompagnement spécifique dans chaque discipline artistique** (théâtre, danse, cirque, spectacle jeune public. . .) dont l'une des missions prioritaires sera d'accompagner chaque année plusieurs équipes artistiques et de leur donner les moyens de créer (résidences, espaces de travail, accompagnement administratif et recherche de financement. . .).
- **la rationalisation de l'occupation des espaces de travail** dans les centres culturels de la ville et une mise à disposition de ces espaces mieux adaptée aux besoins des équipes artistiques.
- **la mise en exergue d'un temps fort de création de la scène** contemporaine locale mise en perspective avec des créations internationales.



Répétition d'une pièce au théâtre Jules-Julien.

▶ La diffusion

Trop de créations dans le domaine du spectacle vivant disparaissent sans avoir pu s'affirmer au-delà de quelques représentations et rencontrer le public souhaité. La Ville de Toulouse incite les équipes artistiques à penser leur diffusion dès l'origine de leur projet de création et à s'inscrire dans les réseaux de diffusion régionaux et nationaux. Elle propose plusieurs pistes pour renforcer les moyens de diffusion des lieux et améliorer la diffusion des œuvres sur le territoire métropolitain ainsi qu'à l'échelle régionale, interrégionale, nationale, voire internationale :

- **doter de moyens identifiés les lieux de diffusion** qui joueront un rôle structurant dans leur domaine artistique en donnant toute sa place à la création toulousaine, dans la mesure du possible à travers des séries de représentations.
- **mettre à la disposition des équipes artistiques des studios mobiles de création** pour des séries de représentations à l'issue de leur travail de recherche.
- **identifier des emplacements pour l'implantation de chapiteaux dans la ville** en vue de longues séries de représentations, en lien avec l'environnement urbain.
- **donner une plus grande cohérence et une meilleure visibilité aux festivals**, notamment autour des deux grands temps forts « Toulouse estive » et « Toulouse créative ».
- **rassembler programmateurs et professionnels venus de toute la France et de l'étranger** à l'occasion d'un temps fort de la création contemporaine internationale et locale, donnant lieu à la mise en place de tournées.
- **valoriser les structures culturelles et les équipes artistiques toulousaines** dans le cadre des partenariats de la Municipalité avec CulturesFrance, les villes jumelées, les accords de coopération, etc.
- **encourager les démarches de diffusion originales, notamment via le label « Toulous'up ! »** (work in progress, spectacles à emporter, levers de rideaux, premières parties, co-plateaux, tandems mettant en synergie des artistes toulousains et des créateurs confirmés. . .).

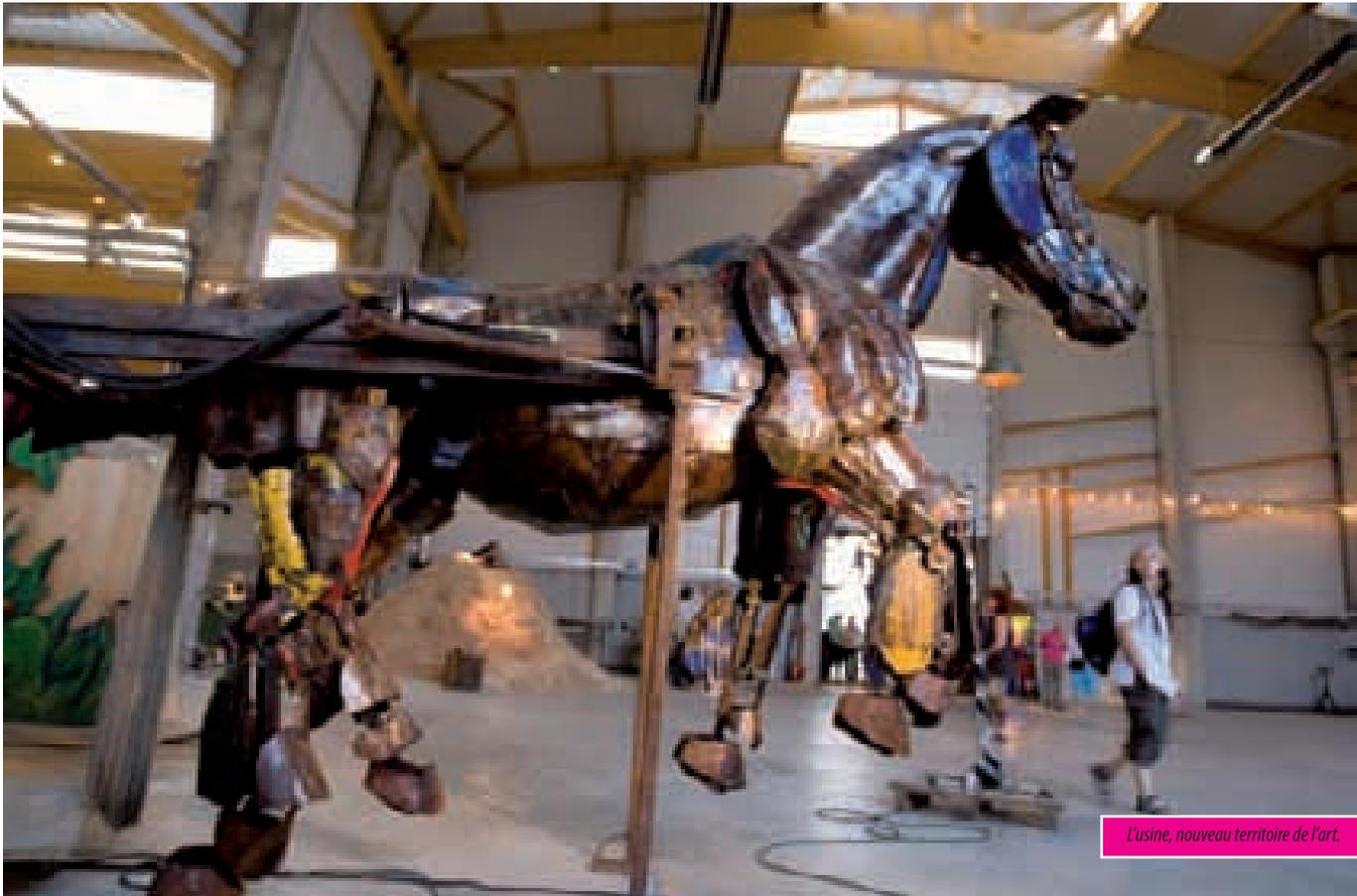
► L'accompagnement et la ressource

De nombreux artistes et compagnies en émergence peinent à trouver les informations et les outils nécessaires à leur ancrage professionnel. En lien avec la politique régionale sur la ressource, les structures référentes dans chaque domaine artistique ou les centres de ressources transversaux (comme les collectifs d'artistes) doivent pouvoir être en mesure de mieux accompagner les artistes dans leur structuration professionnelle (administration, gestion, recherche de financements, communication, informations professionnelles, conseils juridiques...).

De manière générale, il existe une réelle carence en matière d'information professionnelle et sur les données techniques et pratiques facilitant l'utilisation des lieux. La Ville de Toulouse a l'intention de renforcer ses outils de communication répondant à ces services, ainsi que les structures culturelles en capacité de les fournir. Elle entend également consolider son expertise pour mieux accompagner et conseiller les porteurs de projet. Elle va enfin mettre en place un dispositif lui permettant de procéder à une évaluation soutenue et cohérente de l'action des structures culturelles de la ville.

En complément de l'action de la Région Midi-Pyrénées, son action dans ce domaine peut se traduire par :

- **le renforcement du service culturel de la Municipalité** dans un rôle d'accompagnement, de suivi et de conseil aux porteurs de projets.
- **l'incitation faite aux lieux de création et de diffusion subventionnés par la Ville de mettre à disposition des artistes** leurs ressources humaines, matérielles, techniques et logistiques et de leur fournir du conseil.
- **une aide accrue aux structures culturelles** qui, dans leur démarche et dans les faits, pratiquent la mutualisation des moyens.
- **un soutien aux structures qui développent des missions de ressources et de conseils**, notamment sur l'emploi culturel.
- **la réalisation d'une base de données** (sous forme papier et/ou Internet) qui répertorie les lieux de diffusion, les espaces de travail, le parc de matériel technique, etc. sous forme de fiches techniques professionnelles.





Déménagement de l'école de cirque du Lido.

▶ La formation

En lien avec la politique du Conseil régional qui a compétence en la matière, la Ville, volontariste en matière d'emploi culturel, souhaite s'engager dans le domaine de l'enseignement artistique initial, s'inscrire dans une complémentarité avec le monde universitaire, et contribuer à structurer chaque domaine artistique. En formation initiale, l'offre d'enseignement du Conservatoire à Rayonnement Régional doit couvrir les trois principales disciplines du spectacle vivant. A côté de la musique et de la danse, la Municipalité souhaite donc ouvrir dans les meilleurs délais une classe d'art dramatique. Par ailleurs, puisque le processus de décentralisation conduit les régions vers le champ des formations artistiques pré-professionnelles, en centrant leur intervention sur le niveau IV (CEPI), la Ville, en lien avec la région Midi-Pyrénées, réfléchira aux initiatives qui peuvent être prises dans ce domaine. A cette fin, une mission de préfiguration pourra être confiée dès 2009 à un expert chargé de définir les conditions et modalités de mise en place de ce projet dans sa globalité.

En matière d'insertion professionnelle et de formation continue, des initiatives telles que celles de « l'Atelier volant » au TNT ou des « Chantiers nomades » – qui pourraient pour partie trouver un point d'ancrage à Toulouse – seront soutenues. Le travail sur les écritures théâtrales complètera ce dispositif : une mission de réflexion sur la constitution de ce pôle singulier démarrera dès 2009 en vue de contribuer à l'émergence d'une « maison des écritures théâtrales contemporaines ». Au service et en complémentarité de tous les lieux de théâtre, y compris d'édition, elle trouverait à Toulouse toute sa place et sa légitimité. Par ailleurs, la création d'un CFA des métiers techniques du théâtre est à l'étude.

Quant aux arts du cirque, il est nécessaire, en prenant appui sur la visibilité et la qualité des forces locales existantes, de distinguer, pour mieux valoriser leurs spécificités, le secteur de la pratique amateur du champ de la formation à vocation professionnelle. De l'initial au supérieur, en lien avec l'Université du Mirail, un positionnement national de l'offre toulousaine doit être recherché. Il s'agira notamment de soutenir la création de diplômes validant les différents segments de la filière (exemple : licence professionnelle des métiers du cirque). En ce domaine plus qu'en tout autre, la structuration des formations s'articulera à l'ensemble des initiatives développées en faveur de la mutualisation d'expériences d'insertion professionnelle des jeunes artistes, qui pourrait prendre la forme d'une pépinière d'artistes entre le Lido et la Grainerie.

Les champs artistiques précités ne sont pas exhaustifs. Ils témoignent simplement des préoccupations immédiates de la ville. Mais ces lignes directrices seront prolongées dès lors que le besoin en faveur du développement de toutes les formations sera ressenti, quelles que soient les esthétiques considérées.

Musique classique

Historiquement, Toulouse est une ville musicale. Des Troubadours à l'Orchestre du Capitole, l'empreinte de traditions et la diversité des expressions instrumentales, chambristes, symphoniques et lyriques font de Toulouse une ville où la musique classique est indissociable de son image et de sa respiration culturelle.

Au-delà de l'Orchestre et du Théâtre du Capitole qui sont mondialement reconnus pour leur niveau artistique et la qualité de leur programmation, la ville de Toulouse est riche d'autres institutions et ensembles de référence. Le Conservatoire à rayonnement régional forme plus de 2000 élèves chaque année et comprend les départements instrumentaux et des classes aussi variées que la musique ancienne ou la musique assistée par ordinateur. L'ensemble vocal Les Éléments, l'Orchestre de Chambre de Toulouse et encore l'Ensemble Baroque de Toulouse constituent également des ambassadeurs pour la ville de Toulouse. Quelques festivals ponctuent le calendrier culturel comme Toulouse Les Orgues ou le très récent Passe Ton Bach d'Abord !

Cette richesse et cette diversité musicales doivent dorénavant être davantage accessibles aux Toulousains. Plusieurs leviers seront ainsi étudiés :

- Ouvrir les portes et donner les clés :

- Une attention accrue sera portée à **la politique tarifaire et à l'accès libre aux concerts**, en rééquilibrant le ratio d'abonnement par rapport aux places vendues au guichet.



• **Dans le cadre du parcours culturel gratuit**, chaque élève du primaire aura la possibilité de participer à au moins un concert classique, une rencontre avec les musiciens dans la salle patrimoniale de la Ville. Les services éducatifs, des institutions (Orchestre, Théâtre du Capitole, Conservatoire. . .) devront amplifier leurs actions en direction des élèves en travaillant en partenariat conventionné avec le secteur associatif.

- Réfléchir à de nouvelles organisations structurelles :

• **La régie directe est aujourd'hui garante de l'unité du Théâtre et de l'Orchestre du Capitole.** Elle présente l'avantage d'un travail en liens étroits entre la Ville et une institution qui représente une part importante de sa dotation à la politique culturelle. Toutefois, ce statut en régie directe limite l'élargissement du partenariat institutionnel et financier. D'autres formules existent et méritent d'être explorées : la régie personnalisée ou encore l'E.P.C.C (établissement public de coopération culturelle). Dans tous les cas, il conviendra de s'assurer que perdure le lien entre l'orchestre et l'opéra par voie conventionnelle.

• **Comme dans les autres domaines artistiques, une concertation sera menée avec les institutions musicales** afin de revoir leur cahier des charges avec des objectifs précis en matière de politique tarifaire, de nouveaux publics concernés et d'initiatives en direction des quartiers populaires.

• **Les institutions municipales de la Ville devront travailler ensemble.** Le Conservatoire, l'Orchestre et le Théâtre du Capitole se rapprocheront pour mutualiser leurs capacités, mettre en synergie leurs idées et projets et ainsi contribuer au rayonnement mutuel pour les productions, les concours, les recrutements. . .

• **La Ville accompagnera les écoles et structures associatives** ; elle valorisera les pratiques amateurs et favorisera leur articulation avec le Conservatoire à rayonnement régional et le Conservatoire occitan (COMDT).

- Créer de nouveaux événements :

• **Le happening culturel sera facilité dans les rues**, sur les places avec des ensembles amateurs ou venant du Conservatoire. Les concerts gratuits en centre ville type « la Pause musicale » du midi intégrant la dimension « musique classique » seront étendus.

- Repenser les lieux :

• **Un nouvel élan sera donné aux antennes du Conservatoire dans les quartiers toulousains** en les ouvrant aux scolaires, aux habitants, en les insérant dans la proximité de la vie culturelle des quartiers.

• **La Ville de Toulouse doit se doter d'un auditorium moderne**, adapté aux nouvelles attentes musicales, acoustiques et techniques. La réflexion sur son implantation, au sein de l'arc culture Garonne, et sa configuration (avec des salles consacrées à la musique de chambre et à la musique contemporaine) sera engagée dès ce premier mandat.



Musiques actuelles

La Ville de Toulouse souhaite donner toute leur place aux musiques actuelles* : d'une part parce qu'elles ont écrit l'histoire culturelle de la cité à travers la reconnaissance nationale de plusieurs artistes toulousains ; d'autre part parce qu'elles concernent souvent la première pratique culturelle des jeunes et un public vaste.

En concertation avec les acteurs de la sphère publique et privée de ce champ artistique, la Ville de Toulouse a pour ambition de mieux structurer cette filière :

En matière d'équipements

La mairie s'engage à consolider les lieux existants repérés pour leur démarche professionnelle exigeante qui contribuent à la structuration de la filière. Elle va construire ou aménager au moins un équipement de type « scène de musiques actuelles (SMAC) » pour subvenir aux nécessités de création, de diffusion (salle de 300 à 500 places), de pratiques amateurs (studios de répétition, studios d'enregistrement) et d'accompagnement professionnel (conseils et ressources). Il s'agirait de lieux structurants pour la profession et fortement identifiés par le public.

En matière de formation et d'accompagnement des pratiques

Les besoins en formation sont importants pour les chanteurs et les groupes musicaux, quel que soit leur niveau. Tout en distinguant bien ces besoins, la Ville de Toulouse veille à ce que des offres de formation initiale ou continue soient disponibles pour les amateurs, les musiciens en voie de professionnalisation ou confirmés (stages, master classes, formations musicales, techniques ou administratives). Elle apporte son appui aux organismes professionnels en place et prône le renforcement de l'enseignement des musiques actuelles et électro-acoustiques au Conservatoire de Toulouse, en lien avec les structures associatives ou les ensembles reconnus dans ces spécialités.

Concernant les locaux de répétition, la Municipalité, après la réalisation d'un état des lieux précis, va étudier la possibilité de rationaliser l'utilisation et, le cas échéant, de mieux équiper les centres culturels de proximité dans l'ensemble des quartiers de la ville. Quant aux studios d'enregistrement, elle propose de compléter utilement l'offre publique ou privée déjà existante (notamment par l'intermédiaire de la future SMAC ou structure assimilée). L'équipement de ces studios de répétition ou d'enregistrement doit être adapté aux différents niveaux des musiciens et à la diversité des formes esthétiques pratiquées.

En matière de création et de diffusion

D'une manière générale, la Ville de Toulouse apporte son appui aux structures et aux lieux qui soutiennent la création des talents locaux, selon des formes à continuellement imaginer (premières parties, cartes blanches, résidences, tandems...). Elle entend également accompagner les structures qui donnent une véritable place aux pratiques amateurs dans une démarche d'accompagnement et de valorisation.

Pour ce qui est de la diffusion, l'objectif consiste à répondre aux besoins de tous les genres musicaux ainsi qu'aux attentes de publics variés. Cela revient à combler des manques, notamment dans le domaine du rap et du slam, peu diffusés. L'absence d'une jauge de 300 à 500 places trouvera sa réponse dans la future salle, type SMAC ou autre.

La Ville de Toulouse est par ailleurs très attentive à maintenir la dynamique de son vivier musical et donc à apporter son soutien aux petits lieux qui facilitent l'expression de la scène en émergence tout en contribuant à créer du lien social. Elle compte nouer un dialogue constructif avec le collectif Culture Bars Bar afin d'étudier les possibilités de maintenir l'activité des cafés-concerts dans le cadre d'une loi sans doute à réécrire. Des mises aux normes légales peuvent être étudiées au cas par cas.



DJ Click Flavour.

Les festivals musicaux, déjà nombreux à Toulouse, doivent pouvoir répondre aux objectifs suivants : démarche professionnelle, prises de risques artistiques en découvertes (aussi bien locales qu'internationales) et volonté d'ouverture à tous les publics avec un accent mis sur la convivialité. De nouvelles formes de convocation du public sont encouragées : concerts à emporter chez l'habitant, concerts sur les marchés, etc.

La Ville de Toulouse incite ses artistes à se produire à l'échelle nationale ou internationale et peut contribuer à leur soutien, notamment par l'intermédiaire de CulturesFrance ou du Bureau Export de la musique française.

En matière de mutualisation et de ressources

Le développement des musiques actuelles doit passer par une plus grande mutualisation entre les structures (salles de diffusion, festivals, studios, lieux-ressources, labels, structures de production, prestataires techniques...). Il peut s'agir de partage de locaux de répétition, de diffusion, administratifs, de mise en commun de moyens humains (postes de programmeurs, de régisseurs, en communication...), techniques (parc de matériel son, lumière, mobilier pour backstage...) ou logistiques (locaux administratifs, outils informatiques, photocopieurs...). La mise en réseau est fortement encouragée entre les structures de formation, celles de création et celles de diffusion.

En lien avec ses partenaires publics, la Ville de Toulouse souhaite mieux structurer la ressource des musiques actuelles à travers un ou plusieurs organismes répondant aux besoins de veille professionnelle, de diffusion de l'information, de repérage des structures liées à ce champ d'activité, de conseils (juridiques, en gestion, administration, communication...) aux artistes en développement, d'accompagnement des porteurs de projet.

* Terme générique utilisé depuis une vingtaine d'années dans le champ professionnel, il regroupe l'ensemble du secteur musical en dehors de la musique classique et des musiques actives (qui feront, elles aussi, l'objet d'une attention soutenue) : de la chanson aux musiques traditionnelles en passant par toutes les musiques amplifiées.

Culture scientifique et technique

Sous le terme générique de culture scientifique et technique sont rassemblés un certain nombre d'objectifs et de pratiques portés par des individus, des associations ou des institutions. Si l'on envisage la culture scientifique sous ces divers angles, ce sont plus de 200 structures (associations, services municipaux, collectivités territoriales, rectorat, Inspection académique, universités, organismes de recherche . . .) qui sont concernées par cette question. Si l'importance de la culture scientifique, dans un monde dominé par le développement techno-scientifique, est une idée largement répandue, en revanche peu de collectivités territoriales s'engagent dans la construction de politiques cohérentes. C'est ce vers quoi s'oriente la Municipalité. Il faut dans un premier temps analyser les enjeux sous-tendus par les pratiques évoquées ci-dessus. L'aménagement du Quartier des sciences aux Allées Jules Guesde doit être l'occasion d'établir un dialogue durable, condition nécessaire à la définition d'une politique cohérente et efficace.

La question de l'information

Cette question est essentielle car, dans une ville comme Toulouse, il n'existe aucun moyen pour les chercheurs ou les entreprises innovantes d'informer le public du travail qui se mène dans les laboratoires. Le manque de formation des journalistes, le désir du spectaculaire, leurs faibles moyens, le manque de culture scientifique dans la population, la concurrence entre les infos dans le fil de l'actualité, etc . . . bien des raisons sont à la base de cet état de fait : il n'y a pas de mise en ligne de l'information vivante que produisent les chercheurs à Toulouse. Le marché n'étant pas suffisant pour faire vivre ces initiatives, c'est aux collectivités de soutenir la création de ce service. Les moyens modernes de l'internet offrent aujourd'hui l'opportunité d'ouvrir un site grand public sur les sciences.

La transmission des savoirs et de la connaissance

Cette question est au cœur de la pratique des associations d'éducation populaire. Permettre à tous ceux qui veulent améliorer leurs connaissances que ce soit pour une satisfaction personnelle, le désir de mieux comprendre les enjeux du développement des sciences et de la société, de pouvoir le faire, c'est à cette ambition que veut répondre le projet d'Université Populaire. Il s'agit de fédérer et d'amplifier ce qui est déjà produit par des associations ou les universités, pour rendre plus visible, plus présente, plus accessible l'offre d'accès aux savoirs et dans un même temps pour recueillir les demandes et y répondre.

L'organisation des débats de société

Cette fonction est aujourd'hui réalisée, le plus souvent de manière bénévole et militante sous la forme des Cafés géo, philo, des sciences, citoyens, politiques, etc. . . Il s'agit en général d'initiatives émanant d'individus en lien ou travaillant dans le monde de la recherche, voire des organismes de recherche et des universités elles-mêmes. Les débats proposés ne s'inscrivent pas dans une logique de transmission des savoirs, mais dans celle de la mise en débat de savoirs singuliers et de leur rapport avec le développement de la société. La ville de Toulouse doit participer à cette construction en favorisant, en valorisant ces initiatives. La semaine des Cafés-savoirs proposée par l'UTM en mai 2009 est une de ces manifestations fleurons qui seront soutenues.

L'aide à la constitution d'une expertise citoyenne

Sur un grand nombre de questions, les citoyens veulent pouvoir exprimer un avis motivé, les gouvernants souhaitent avoir un avis éclairé de citoyens représentatifs. Les méthodes de concertation, d'évaluation et de construction d'une expertise citoyenne sont connues : jury citoyens, cercles d'échanges, etc. . . Outre la volonté politique de les mettre en oeuvre, elles demandent des moyens matériels spécifiques et des moyens financiers qui n'existent pas à Toulouse ni dans l'agglomération. Les locaux du Quartier des sciences donneront aux demandeurs à la fois les moyens matériels, mais aussi les entrées vers les équipes de recherche susceptibles d'aider à la construction de ces expertises.

Le renforcement de l'animation, notamment vers les jeunes publics

A Toulouse et dans l'agglomération, les associations sont nombreuses (Planète Science, Science et animation, Les Petits débrouillards, les Francas . . .), les équipements tels que la Cité de l'Espace, le Muséum existent, des événements comme la Fête de la science ont pris racine. Ce sont les jeunes dans le cadre scolaire ou extra scolaire (vacances, mercredis) qui sont concernés par ces actions. La Ville de Toulouse a un rôle à jouer car elle peut amplifier le mouvement grâce à ces services socioculturels. Elle peut mettre à disposition de tous ces acteurs des locaux communs (Quartier des sciences), des moyens mutualisés, de fabrication et de communication, elle peut construire et renforcer des partenariats entre les autres collectivités territoriales (Région, Départements, intercommunalités), les universités, les organismes de recherche, l'éducation nationale, les entreprises à fort potentiel technologique (spatial, aéronautique, pharmacie, matériaux, chimie . . .).

L'insertion culturelle des sciences

Ce sera une des démarches fortes de la Ville de Toulouse. Car, même si des compagnies de danse ou de théâtre, des plasticiens tentent des expériences, même si des entreprises de technologie réalisent des percées dans la culture, même si des initiatives telles que la Maison Salvan à Labège existent, sciences et culture constituent encore deux domaines disjoints. La semaine de l'innovation qui se tiendra tous les ans, en octobre, dans le cadre plus général de l'automne créatif doit permettre ces rencontres entre arts et sciences, entre culture et société.

Le Quartier des sciences.

L'ambition municipale est de remettre l'université et donc les sciences au cœur de la ville. Trois sites sont ou seraient aménagés qui dessinent cette volonté dans une continuité territoriale : les Allées Jules-Guesde, la rue des 36 ponts, et éventuellement la Prison Saint-Michel qui est encore aujourd'hui propriété de l'Etat. Le projet «Toulouse Campus» travaillé par les universités regroupées dans le PRES et soutenu par les collectivités permet de poser les premières briques de cet ensemble.

• **Allées Jules Guesde** : jouxtant le Muséum, il s'agit de réaliser sur près de 10 000 m², un ensemble accueillant le siège de l'Université de Toulouse (PRES), les fonctions mutualisées d'accueil et d'orientation des jeunes vers les cursus universitaires, un ensemble d'amphis et de salles permettant la tenue de colloques internationaux, la gestion et l'exposition du patrimoine scientifique de l'université et des collections de paléontologie notamment, en lien avec le muséum, les locaux des associations de culture scientifique, d'expositions temporaires et permanentes de laboratoires, des lieux pour les rencontres et les débats, un centre de documentation, et des services associés tels que librairie, restauration . . .

Cet équipement a pour vocation d'accueillir le public en soirée et les week-ends. Conjugué à l'attractivité du Muséum (300 000 visiteurs par an) et des jardins, il deviendra pour les Toulousains et pour les habitants de l'agglomération et de la région, le point d'entrée de l'université et de la culture scientifique.

• **Rue des 36 Ponts** : sur une parcelle, située entre la rue des 36 ponts, la rue Sainte-Catherine et la Grand-rue Saint-Michel, jusqu'ici occupée par l'université Paul-Sabatier, sera construite la Cité internationale des chercheurs, résidence permettant l'accueil de moyen et long terme d'une centaine de chercheurs, ainsi que d'un ensemble de logements destinés en partie aux étudiants. L'aménagement sera l'occasion de repenser l'organisation des espaces publics du quartier (à proximité du métro Palais de Justice), de répondre aux demandes de riverains, d'implantation d'équipements culturels de proximité. Le projet Toulouse Campus prévoit l'implantation sur cette parcelle des fonctions mutualisées universitaires d'enseignement du français pour les étrangers, d'enseignement des langues rares et d'une bibliothèque numérique.

• **Prison Saint-Michel** : à l'autre bout du dispositif, la Prison Saint-Michel pourrait développer un projet centré sur la rencontre entre l'artiste, l'ingénieur et le chercheur.



La Semaine internationale de l'Innovation

Par innovation, on entend le plus souvent innovation technologique, ce qui renvoie dans l'imaginaire, notamment dans celui des Toulousains à des manifestations des années 80 du type Sitef, New Sitef, voire Faust. Ce n'est pas l'objet de cette semaine qui doit répondre aux questions : « Quoi de neuf chez vous ? » « Quoi de neuf dans le monde ? »

L'idée que la Municipalité souhaite enraciner, au fil des éditions, dans l'esprit des habitants de cette agglomération, c'est que du monde de la recherche, viennent un grand nombre d'idées, de réflexions, de propositions pour l'avenir et que ces chercheurs sont ceux qui exportent le plus Toulouse dans le monde entier.

Cette semaine aura lieu dans le cadre de « Toulouse créative ». Le dialogue qu'elle se propose d'établir entre deux types de créateurs, les chercheurs et les artistes, lui donne toute sa place dans ce temps fort.

Le concept et les objectifs

La Semaine de l'Innovation donnera à voir une vingtaine d'événements mettant en correspondance, en dialogue des chercheurs et des artistes, dialogue qui doit être audible par la société. Arts, science et société sont les maîtres mots de la manifestation.

Chaque rencontre annuelle s'organise autour d'une thématique. A titre d'exemple, la thématique de 2009 sera celle de l'image.

La Semaine de l'Innovation a un triple objectif : rendre visible l'insertion internationale de Toulouse par sa recherche ; donner à voir aux Toulousains, le kaléidoscope de la recherche toulousaine ; donner une aura européenne à Toulouse comme ville s'engageant dans l'économie de la connaissance.

Rendre visible l'insertion internationale de Toulouse par sa recherche : pour cela, il faut inciter les organisateurs de congrès à rassembler leurs congrès dans la période de « Toulouse créative ». Ce sera l'occasion de donner à ces rencontres une large visibilité, en exprimant de quoi il est question, en interviewant des participants, en enregistrant des conférences. L'objectif est de rassembler des Prix Nobel, des nobélisables, des scientifiques reconnus, des penseurs émérites, des jeunes talents venus du monde entier et de leur présenter Toulouse sous le soleil d'automne et vivant au rythme de « Toulouse créative ».

Mettre la science en culture. Parallèlement, et tout au long de l'année, la Semaine permettra d'inciter les scientifiques à travailler des projets associant des artistes et s'ouvrant vers le public dans un double sens : celui de la raison et celui de l'émotion.

Ce qui se traduit par : une expression didactique via des conférences, des ateliers, des rencontres, des visites de laboratoires des montages d'expériences ; une expression artistique via une exposition, un film, un spectacle de théâtre, de danse, une performance, un spectacle de rue . . .

C'est le bouquet de tous ces projets qui constitue le corps de la semaine.

Donner une aura européenne. Cela proviendra de la qualité des projets sélectionnés, du nombre de colloques et conférences organisées, et aussi de l'invitation que l'on fera régulièrement à des villes européennes, villes jumelées (Bologne, Tel Aviv, Atlanta), mais aussi des villes avec lesquelles Toulouse développe des liens forts (Barcelone, Saragosse, Düsseldorf).

Comme dorénavant toutes les manifestations d'envergure à Toulouse, la Semaine de l'Innovation doit se dérouler partout, sur tout le territoire de la ville, et impliquer le plus grand nombre de Toulousains.

Partout, c'est-à-dire dans le plus grand nombre de quartiers possibles, mais également dans la plus grande diversité de lieux. A l'extérieur, dans des lieux publics, des jardins, des places, des rues. En intérieur dans des bâtiments publics, tels que les centres culturels, les MJC, les théâtres, les galeries, les salles de concert, les centres de congrès, les bibliothèques.

Cette manifestation impliquera le plus grand nombre de Toulousains par le soin apporté à sa communication et par le fait que seront impliqués des laboratoires de toutes les universités et dans les labos, les chercheurs confirmés comme les doctorants.

De la même manière, ce sont tous les acteurs culturels de la région qui doivent être invités à s'emparer de ces projets, cela dans une saine compétition/émulation avec des artistes français ou européens, confirmés ou talents naissants. La participation d'artistes étrangers sera soutenue et amplifiée par les liens déjà établis dans le cadre de jumelages ou d'accords d'échanges culturels.

Cinéma et audiovisuel

La Ville de Toulouse souhaite accroître son influence à l'échelle nationale dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel pour devenir l'un des lieux-phares du tournage en France.

Elle a donc pour objectif de mieux structurer une filière qui s'est jusqu'ici développée de façon empirique au gré des projets de chaque établissement ou de chaque acteur culturel, sans cohérence globale et sans réelle complémentarité des professionnels entre eux.

Cette politique sera menée en articulation avec les autres collectivités publiques et particulièrement avec la Région Midi-Pyrénées qui œuvre à la structuration de la profession, entre autres par ses aides à la production et à la création.

Formation et éducation à l'image

Premier maillon de la chaîne professionnelle, la formation constitue probablement l'un des plus efficaces si l'on considère le nombre de réalisateurs, d'auteurs, de techniciens et de professionnels du cinéma formés chaque année à Toulouse. Cet acquis, en ce qui concerne tant la formation initiale avec ses classes optionnelles du secondaire (notamment celles du Lycée des Arènes, dont le niveau est nationalement reconnu), que continue avec son école supérieure de l'Audio Visuel, sera préservé et consolidé.

En revanche, la Ville de Toulouse entend davantage mobiliser les énergies en matière d'éducation à l'image, afin que les jeunes générations, chaque jour confrontées aux images diffusées sur de multiples écrans, puissent être en mesure d'en décrypter les codes. Elles doivent être sensibilisées à la création et au montage des images et acquérir la capacité critique de les appréhender, tout en découvrant les œuvres qui ont marqué l'histoire du cinéma et de la télévision. La Maison de l'Image, équipement en cours de réalisation dans le cadre du Grand Projet de Ville, participera activement à cette démarche avec un volet prioritaire « éducation à l'image ».

Le parcours culturel gratuit concernera aussi fortement le cinéma et l'audiovisuel. Pour cette opération, la Municipalité encourage les structures culturelles et éducatives impliquées dans l'éducation à l'image et au cinéma, quelles que soient les tranches d'âges concernées, à être forces de propositions en la matière.

En lien avec le Rectorat, les services culturels et éducatifs de la Municipalité mèneront un travail de sensibilisation auprès des enseignants pour qu'ils s'emparent de cette question et disposent d'outils pédagogiques appropriés. Une articulation sera étudiée avec les dispositifs nationaux, régionaux et départementaux (Jeunes au Cinéma, Ecole au cinéma, Collège au cinéma, Lycée au cinéma, Passeurs d'images).

Création, production et tournage

Soucieuse de ne pas se substituer dans ce domaine à la Région Midi-Pyrénées, la Ville de Toulouse interviendra sur quatre axes principaux :

- L'attractivité de la métropole toulousaine auprès des réalisateurs, son potentiel de scène urbaine, doivent être davantage exploités. La Municipalité va pour cela donner une réelle dynamique à son bureau d'accueil de tournages, « Toulouse Tournages », selon différentes modalités à préciser : adhésion à la commission du film France, mise en synergie avec les différents opérateurs de la ville, communication auprès des producteurs en France et à l'étranger, création d'une base de données opérationnelle recensant les compétences techniques et artistiques locales, partenariat avec des hôtels et restaurants... Ce bureau municipal de tournages dont l'effectif serait progressivement conforté proposera aux équipes de production qui tournent à Toulouse des listings de comédiens et de techniciens locaux. Le nouvel essor de Toulouse Tournages sera pensé en partenariat avec la Région Midi-Pyrénées et avec les deux autres bureaux de tournages régionaux.

- Dans le but de soutenir la création et la production locale de documentaires, de fiction et d'animation, la Ville de Toulouse envisagera la possibilité de parrainer un espace pour la production locale sur TLT, télévision que la Municipalité souhaite renforcer dans ses missions de service public. Cet espace permettrait de mettre en valeur les productions locales (producteurs, tournages, auteurs toulousains. . .).

- La Ville de Toulouse encouragera par ailleurs l'implantation de « pôles image », principalement dans le secteur inventif de l'animation, qu'il s'agisse de pépinières d'entreprises audiovisuelles ou de résidences d'artistes. La Maison de l'Image, lieu de création dans les domaines de l'image et du numérique, pourrait abriter l'un de ces pôles. Dans la même logique, une mise en synergie pourrait être étudiée à l'Arche Marengo entre TLT, l'INA, la Médiathèque avec la possibilité d'une pépinière de producteurs.

- Enfin, une attention toute particulière sera apportée aux projets associatifs et exigeants d'« audiovisuel vivant », de transdisciplinarité autour de l'image et de transmission des cultures et des mémoires.

► Diffusion

En plus de l'effort qu'elle consacrera à la télédiffusion (magazine culturel, espace documentaire sur TLT), la Ville de Toulouse est désireuse d'harmoniser la diffusion cinématographique, vidéo et audiovisuelle en instaurant une « politique de passerelles » entre les différents lieux de diffusion, les festivals et les projets associatifs. Cela suppose de clarifier les modalités de collaboration entre les structures d'accueil et les diffuseurs, de mieux coordonner les programmations, de donner une meilleure visibilité aux événements. À ce titre, l'aide aux festivals sera reconsidérée en fonction de leur exigence artistique, de leur impact professionnel et public et de leur référencement par le CNC.

Les projets qui proposeront de varier les lieux de projection, notamment dans les quartiers les moins bien pourvus en lieux de diffusion, seront encouragés. La création d'un festival de cinéma en plein air, en lien avec d'autres grandes manifestations populaires, est à étudier.

L'aide aux salles de cinéma sera conditionnée à leur démarche de qualité de programmation (notamment celles labellisées « art et essai »), à leur travail partenarial avec les autres institutions de leur domaine et à leur capacité à rendre leur lieu vivant et attractif à travers des conférences, des animations, des échanges avec le public.

► Conservation et ressources

Dotée de la deuxième cinémathèque de France et de plusieurs autres lieux-ressources, la Ville de Toulouse, en lien avec le Département de la Haute-Garonne, se donne pour objectif de valoriser ces atouts en les mettant à la portée des professionnels et du public. Elle envisage pour cela d'inciter les différents opérateurs à mutualiser leurs moyens, y compris techniques, à confronter leurs catalogues et leurs inventaires pour éviter l'éparpillement et les doublons dans les collections, les ressources documentaires, les abonnements, etc.



Atelier vidéo.

Le « Quartier du cinéma »

Dans le cadre de son nouveau projet urbain, la Ville de Toulouse va identifier un « Quartier du cinéma » regroupant la Cinémathèque, le cinéma ABC, l'École supérieure d'audiovisuel (ESAV) et le Lycée Saint-Sernin qui abrite une « option cinéma ». Cette démarche, qui n'exclut en rien les autres acteurs du champ de l'image, a pour but de mettre en synergie les opérateurs implantés dans un même quartier et intervenant dans des domaines différents et complémentaires. Par exemple, un centre de ressources « cinéma et image » doit être identifié par le grand public et les professionnels, et à leur service. Le bureau des tournages pourrait y être installé.

En instaurant un dialogue plus régulier entre eux, la Municipalité souhaite donner une nouvelle visibilité urbaine mais aussi nationale et internationale à cette entité et favoriser les programmations communes, les partenariats et les initiatives partagées (bibliothèques, expositions. . .).

Livre et lecture publique

Souvent principal vecteur d'accès à la connaissance et à l'émancipation personnelle, le livre, la lecture et l'écrit tiennent une place essentielle dans le nouveau projet culturel de Toulouse. L'action municipale s'inscrit en complément de celle de l'État et de la Région Midi-Pyrénées qui, par l'intermédiaire du Centre Régional des Lettres (CRL), tient un rôle structurant par ses aides financières à l'édition, aux manifestations littéraires et aux auteurs.

Par sa politique et ses interventions dans ce domaine, la Ville de Toulouse aura pour objectif de conforter la chaîne du livre et ainsi, la présence active, sur son territoire, des auteurs, éditeurs, librairies, bibliothèques et manifestations littéraires. Dans cet esprit, elle souhaite devenir ville d'accueil des écrivains contraints à l'exil pour des raisons politiques, idéologiques ou religieuses.

► Le réseau des bibliothèques et la lecture publique

Avec plus d'un million de documents et 2,5 millions de prêts par an, le réseau des bibliothèques constitue l'une des forces vives de la culture toulousaine. Leur gratuité d'accès et leur implantation dans les différents secteurs de la ville en font un formidable vecteur de lien social. La Municipalité a pour ambition de renforcer ce réseau par un aménagement rationalisé du territoire dans le but de combler certains manques, notamment dans les nouveaux quartiers, par une politique tarifaire plus lisible et par l'ouverture des bibliothèques sur la ville. Cela peut prendre la forme d'actions hors les murs afin de sensibiliser les populations qui sont éloignées culturellement de la lecture. Les partenariats avec les bibliothèques universitaires seront renforcés.

La Ville de Toulouse sera par ailleurs attentive à la réflexion en cours au niveau national sur l'évolution des services proposés dans les bibliothèques dans les années à venir, consistant par exemple à leur adjoindre d'autres services publics.



En lien avec la «Boutique d'écriture» qui coordonne les actions à l'échelle de la communauté urbaine, la Municipalité favorisera une meilleure collaboration entre les bibliothèques et le milieu associatif, apportera son appui aux ateliers d'écriture et autres actions de sensibilisation à la lecture et à l'écrit initiés auprès des populations dites « empêchées », dès lors qu'ils s'inscrivent dans une démarche exigeante et professionnelle. Dans le cadre du chantier numérique, elle incitera à la formation des publics à l'écriture collaborative et numérique.

► Les manifestations littéraires

La Ville de Toulouse souhaite s'appuyer sur un événement littéraire grand public d'audience nationale – tel que le Marathon des mots avec des missions redéfinies – qui soit parfaitement ancré sur le territoire local, à travers des partenariats avec les acteurs du livre et de la culture, qui puisse répondre à des missions de service public tout au long de l'année, à travers différentes rencontres autour du livre et de la lecture. Cet événement ambitieux doit placer les auteurs au centre de son projet et s'affirmer comme un événement populaire essentiel dans le calendrier culturel toulousain. Une articulation devra être trouvée avec le Salon du Livre de Toulouse Midi-Pyrénées que la Municipalité souhaite accompagner à travers ses rencontres littéraires.

De manière générale, l'aide aux événements littéraires sera conditionnée à leur inscription dans le champ professionnel du livre et à leur implication dans le développement de la lecture, plus qu'à leur capacité à être un espace de ventes de livres. Ils devront ainsi respecter la charte pour les manifestations littéraires éditée par le CRL.

► Les industries du livre

Si la Ville de Toulouse n'a pas vocation à se substituer au CNL et au CRL dans le domaine des aides aux libraires et aux éditeurs (en dehors d'aides ponctuelles sur des projets mettant la ville en valeur), elle encouragera en revanche l'implantation sur son territoire des libraires et éditeurs reconnus nationalement pour leur qualité (dits « éditeurs de création » et « libraires de création ») ainsi que la constitution de pôles ou de pépinières qui offrent une visibilité littéraire dans la ville et qui favorisent la mutualisation des moyens.

En partenariat avec le CRL, elle peut aussi apporter son soutien à un rendez-vous littéraire régulier autour des auteurs, éditeurs et libraires de la ville dès lors qu'il favorise le renforcement de la chaîne du livre et qu'il produit un impact réel auprès de la population.

La Ville de Toulouse souhaite également accompagner les éditeurs et les libraires dans leur réflexion sur les conséquences du développement de l'économie numérique.



Patrimoine, architecture et urbanisme

La richesse du patrimoine bâti toulousain, des collections de ses musées et de ses archives, la variété de son patrimoine mémoriel, doivent bénéficier d'une meilleure exposition auprès des Toulousains et de ceux que la ville accueille (touristes, acteurs économiques. . .) et contribuer à renforcer l'identité de la ville.

La Municipalité s'engage à rendre son patrimoine vivant. Elle va pour cela étudier la possibilité de mettre en valeur son secteur sauvegardé dans le cadre d'un renouvellement urbain maîtrisé entre patrimoine et modernité architecturale. De nouveaux projets patrimoniaux seront développés, notamment à partir de la réflexion engagée autour de l'Hôtel du Barry, du Château de la Reynerie et des Arènes romaines. Elle cherchera à rejoindre le réseau des VPAH et à obtenir le label « Ville ou pays d'art » lui valant une reconnaissance de son patrimoine et lui permettant d'intégrer un réseau national aux expériences innovantes. Cette labellisation incitera à un tourisme de qualité et contribuera à la sensibilisation des habitants à leur cadre de vie par la programmation de visites et conférences à thème. Le jeune public sera initié à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme dans le cadre d'ateliers accueillant les élèves de la maternelle à la terminale, en temps et hors temps scolaire (vacances, été des 6-12 ans...). Le service fourni à la population sera renforcé grâce à l'ouverture d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), lieu de proximité pourvoyeur de ressources et d'informations. La labellisation « Ville ou pays d'art et d'histoire » sera accompagnée de la création d'un service d'animation de l'architecture et du patrimoine qui développera des actions de médiation en partenariat avec les acteurs institutionnels et associatifs. Une politique municipale de l'archéologie va par ailleurs être développée.

La nouvelle dynamique municipale va aussi se traduire par une politique muséale cohérente et coordonnée, fédérant les différents projets d'établissements. Un directeur du patrimoine et des musées sera chargé au sein du service culturel de mettre en réseau les musées de la ville afin de créer une ambitieuse politique muséale pour la ville par l'harmonisation des actions des musées. Le conseil des arts des musées sera réactualisé et redynamisé pour rechercher une meilleure complémentarité des programmations, voire aboutir à des formes de coproduction. La politique d'acquisition des œuvres sera remise à plat dans la perspective d'une rationalisation et d'une plus grande souplesse. Afin de réduire les frais de gestion au profit du budget artistique, il sera recherché une mise en commun des moyens techniques pour les montages d'exposition et une solution pour réduire les coûts de transport des expositions.

La réflexion sur une mise en synergie et une mutualisation des moyens des musées sera également approfondie dans les domaines de la communication, de la politique tarifaire, de la relation aux publics et de la numérisation des données. Les possibilités de constituer un fichier unique des publics, un pôle communication conjoint, d'initier des journées ou des soirées communes « portes ouvertes », de créer une seule grande bibliothèque des musées seront envisagées.

À moyen terme, l'ouverture d'une grande salle d'expositions mutualisée contribuera à la réalisation de projets communs. Des études seront rapidement lancées pour juger de l'opportunité de son implantation dans la Cité des Arts à La Grave.

Les musées poursuivront par ailleurs la mise à jour de la numérisation des données et proposeront, grâce aux nouvelles technologies, des services interactifs pour rendre plus attractifs et diversifiés les parcours des visiteurs. Ils devront développer leur service éducatif et de médiation et renforcer leur action culturelle dans les quartiers.

Une nouvelle signalétique urbaine des lieux culturels participera aussi activement à leur mise en réseau. Toulouse fera valoir son expérience en matière de Ville Lumière, à partir d'un plan qui a sensiblement modifié la ville ces dernières années, mais qui devra être réactualisé pour progresser dans le sens du développement durable dans les années à venir.

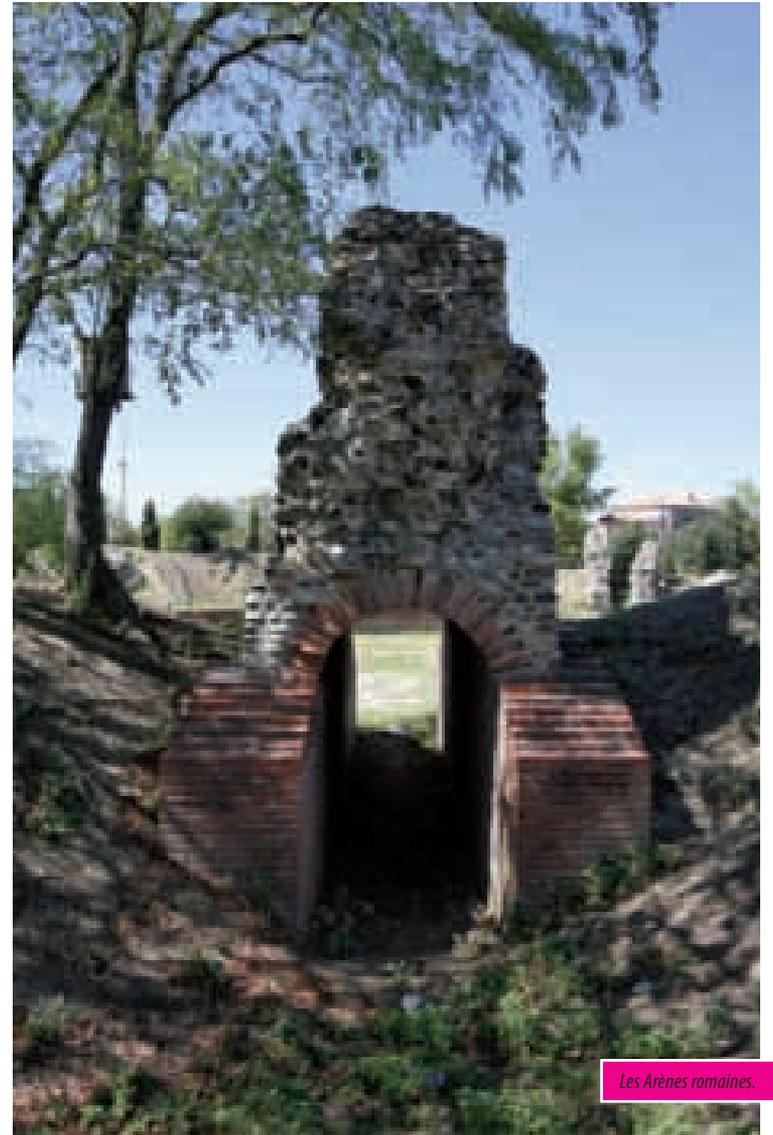
La Ville de Toulouse portera par ailleurs une attention particulière aux associations qui œuvrent sur le champ patrimonial dès lors que leurs compétences seront appuyées par une démarche dynamique de transmission des mémoires et des cultures. Dans le cadre de son projet urbain, la dimension « Toulouse, ville de culture » fera l'objet d'une réflexion soutenue, constitutive des grands enjeux de la cité du XXI^{ème} siècle.



Le château de la Reynerie.



L'Hôtel d'Assézat.



Les Arènes romaines.

La politique culturelle de la ville à l'échelle des territoires : l'exemple du Grand Mirail

À travers ses grands objectifs, notamment « Toulouse, métropole solidaire » et « Toulouse, métropole équilibrée », le nouveau projet culturel de la Municipalité s'adresse aux habitants de tous les quartiers de la ville avec la volonté :

- de donner l'envie de culture à tous, à commencer par ceux qui en sont habituellement éloignés ;
- d'offrir une meilleure répartition de l'offre culturelle sur le territoire;
- de prendre appui sur les forces vives du territoire (associations, universités...).

Cette volonté politique forte sera concrétisée par un certain nombre d'actions engagées dès 2009, à partir des leviers suivants :

- Un territoire mieux équilibré : de nouveaux équipements.

La nouvelle Municipalité exprime sa ferme volonté de doter tous les quartiers de la ville d'équipements à la mesure de l'ambition culturelle portée sur tout le territoire urbain. Ce sera le cas au Mirail par :

La **Maison de l'Image**, signal fort de modernité et de nouvelle identité du Mirail. Une concertation est engagée dès 2009 avec les habitants du quartier et les acteurs culturels pour en faire un lieu attractif, ouvert sur le quartier et sur la ville. Établissement-phare du nouveau mandat, la Maison de l'Image signera la centralité du quartier Reynerie sur la place Abbal à travers plusieurs volets : production et diffusion des arts visuels et numériques, croisement des pratiques professionnelles et amateurs des images à travers les supports des nouvelles technologies, sensibilisation critique à l'utilisation des images, pépinières d'entreprises liées aux nouvelles technologies et à l'audiovisuel, espace de convivialité pour la rencontre entre publics.

La **Fabrique Culturelle de l'Université** qui comporte une salle de diffusion de spectacles, des espaces pédagogiques, une galerie d'expositions... Un travail très étroit s'instaure dès à présent entre l'université et la municipalité pour que ce lieu soit réellement ouvert à des pratiques croisées avec le quartier et fasse écho aux activités qui s'y déroulent;

Le **Château de la Reynerie** avec une triple ambition, à préciser dans le cadre du travail de concertation en cours :

- inscrire le lieu tout en respectant les conditions de protection imposées par cet ensemble historique, dans le cadre d'un parcours «Toulouse au XVIIIème siècle»;
- asseoir, au sein de l'orangerie quand elle sera libérée, un projet autour des mémoires de la ville, en lien avec toutes les associations qui travaillent sur ce thème : mémoires patrimoniales, mémoires humaines. Ce lieu permettra d'assurer la transmission des mémoires, la promotion des pluralités culturelles.
- rouvrir le parc aux Toulousains en conjuguant par l'art et la culture , histoire et contemporanéité;

La **Mounède** dont le projet sera relancé sur le thème des musiques du monde dès lors que le lieu sera mis en sécurité.



Place Martin Luther King.

- Des événements ambitieux et populaires.

La Ville de Toulouse souhaite soutenir et impulser des festivals ou des événements culturels qui conjuguent une exigence artistique et une dimension festive et populaire, tels que « **Toulouse en piste** », événement pour lequel certains ateliers artistiques seront menés sur le Grand Mirail.

Dans le même esprit, la Ville pourra accompagner les manifestations qui se déroulent au printemps et en été dans le quartier (**Toucouleurs, JRE, Martin Luther King, Printemps de Maillol...**). Si elles sont essentiellement orientées vers une logique de développement social (sauf Toucouleurs à plus forte dimension artistique), elles s'appuient souvent sur la programmation de concerts et de scènes amateurs.

- Des pratiques artistiques amateurs mieux adaptées.

La Municipalité souhaite donner au plus grand nombre d'habitants la possibilité de pratiquer une activité artistique et va pour cela actualiser l'offre d'ateliers qu'elle propose dans ses centres culturels, centres d'animation et MJC. Le service socioculturel de la Ville sera à l'œuvre dès 2009 pour mener à bien ce travail au **Centre Alban Minville**, et au **Centre d'animation de la Reynerie**. **La bibliothèque Lizop**, à travers ses ateliers d'écriture y contribuera également. Mais la Mairie souhaite aussi encourager la pratique amateur en accompagnant les associations culturelles qui s'y consacrent avec exigence : ici, l'école de musique **Salamandre, RMA Production et Bellefontaine Association** pour leurs studios d'enregistrement et l'accompagnement de groupes.

- Ouvrir davantage et faire vivre les lieux culturels.

Avec le **Centre Alban Minville** et la **Mounède** aujourd'hui, la **bibliothèque Lizop**, la **Maison de l'Image**, la **Fabrique culturelle**, le **Château de la Reynerie** demain, le quartier comportera un nombre important de lieux culturels. Une réflexion particulière devra être engagée sur les liens à développer entre ces lieux et les habitants du quartier. Elles s'inscrira dans celle menée à l'échelle de la ville sur la nécessité de rendre les établissements culturels ouverts et vivants dans le but que les citoyens se les approprient. Ils doivent pouvoir y entrer pour y demander un renseignement, développer une activité, échanger avec le personnel... Des journées « portes ouvertes » y seront d'ailleurs organisées afin que la population puisse mieux s'informer sur l'activité culturelle à Toulouse et, plus particulièrement, au Mirail.

- La politique des passerelles entre le centre-ville et les quartiers.

Axe fort du projet culturel, elle suppose de véritables échanges entre les opérateurs et les populations du centre-ville et des quartiers, une plus grande porosité, une plus grande mixité. Une action de partenariat, dans le cadre du CUCS, sera lancée dès cette année entre des représentants des institutions culturelles et des relais de quartiers du secteur culturel et social. Il s'agira de développer des actions durables et plus construites que la simple distribution de places qui est entreprise par certaines structures (TNT, Orchestre et Théâtre du Capitole...).

- Accompagner la transmission des mémoires et des cultures.

La Ville de Toulouse souhaite valoriser le riche patrimoine immatériel des cultures immigrées et populaires, et favoriser sa transmission en accompagnant les structures et les porteurs de projet œuvrant en ce sens. Cela se traduira notamment par l'ouverture d'un lieu vivant dédié à la transmission des mémoires et des cultures. Un groupe de travail sera mis en place pour l'occasion et la Ville compte notamment s'appuyer sur les associations investies sur ce sujet, telles que **ESMA, Audio et Visuel, Tactikollectif**.

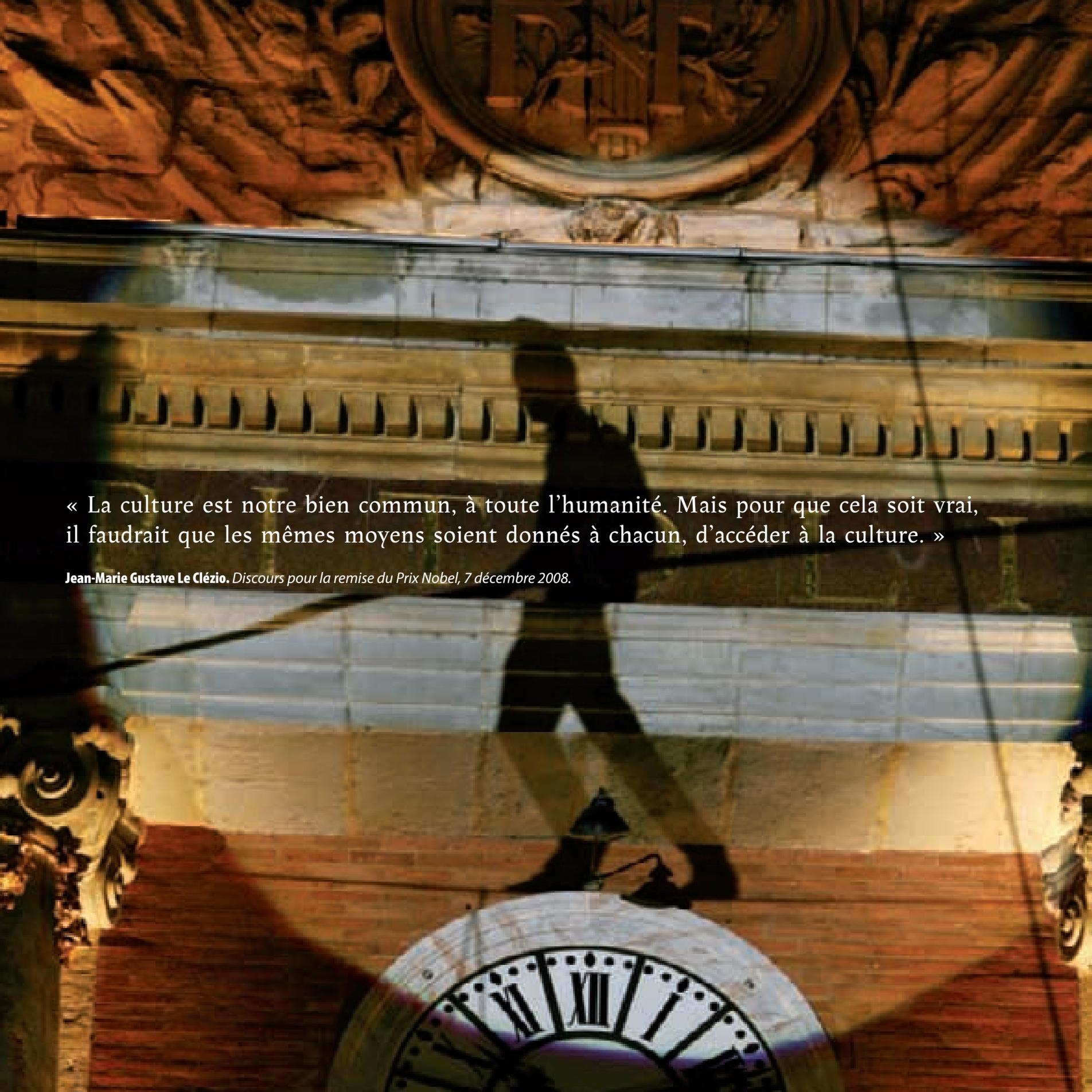
- Le plan jeunesse.

L'éducation artistique et culturelle sera l'un des grands chantiers de la nouvelle politique municipale. Dès cette année, la Ville va lancer à titre expérimental un parcours culturel gratuit permettant aux enfants de se confronter à une ou plusieurs activités artistiques au cours de leur scolarité. Notre volonté est que l'expérimentation en 2009 se fasse auprès d'établissements scolaires du Grand Mirail.

Via les **projets « Ambition - Réussite »**, le thème culturel est largement investi par les écoles et collèges. Le quartier est également marqué par la présence de nombreux acteurs socio-éducatifs, en particulier des associations. Il s'agit d'une richesse à exploiter dans le cadre d'un plan jeunesse ambitieux.

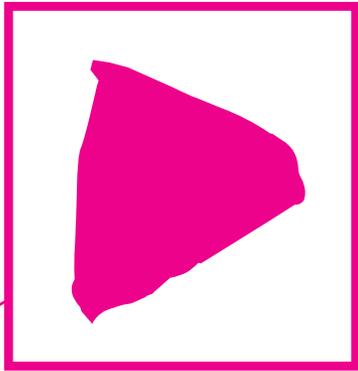


Vue aérienne de la Reynerie.



« La culture est notre bien commun, à toute l'humanité. Mais pour que cela soit vrai, il faudrait que les mêmes moyens soient donnés à chacun, d'accéder à la culture. »

Jean-Marie Gustave Le Clézio. *Discours pour la remise du Prix Nobel, 7 décembre 2008.*



AIDES FINANCIÈRES

Les aides financières

Dans un souci de clarté, d'efficacité et de transparence, la Ville de Toulouse met en place une nouvelle procédure de demande de subvention à travers le « dossier unique ». Il est disponible dans les mairies de quartier et dans les services municipaux, et téléchargeable sur www.toulouse.fr. Toute subvention égale ou supérieure à 23 000 € doit faire l'objet d'une convention entre la Ville et l'association.

En matière culturelle, pour être éligible à la subvention municipale, tout projet devra répondre à l'une des grandes orientations exposées dans le projet culturel et, au moins, à l'un des trois critères suivants :

- s'inscrire dans une démarche professionnelle et répondre à la législation professionnelle (par exemple, disposer de la licence d'entrepreneur du spectacle).
- attester d'une exigence artistique ou scientifique, à travers la recherche, l'innovation, l'interdisciplinarité, l'interrogation des esthétiques, le questionnement du monde par le croisement avec les sciences.
- développer une action durable sur un territoire de la ville, en lien avec la population, prioritairement les jeunes publics et le public en difficulté sociale (zones « politique de la ville ») ou dit « empêché » (prisons, hôpitaux, handicaps, maisons de retraite...).

L'intervention municipale dans le domaine culturel s'effectuera dorénavant selon deux modalités : le conventionnement et l'aide aux projets.

Le conventionnement

Il concerne quatre structures d'activité : les grands équipements, les festivals de rayonnement national, les pôles d'accompagnement spécifique, certaines compagnies du spectacle vivant. Il porte à la fois sur un projet artistique et culturel et sur des charges de fonctionnement. Il sera, en principe, triennal.

L'action des **grands équipements toulousains**, quel que soit leur statut (en régie directe ou autre), s'inscrira dans le cadre d'un cahier des charges défini après concertation et, le cas échéant, acté dans une convention. La subvention allouée par la Municipalité répondra à ce cahier des charges et aux missions correspondantes.

De la même façon, **l'aide aux festivals de rayonnement national** ou international sera soumise à une convention d'objectifs signée entre la structure juridique porteuse de l'événement et la Municipalité. Ils devront répondre aux objectifs énoncés dans le projet culturel.

Des **pôles d'accompagnement spécifiques** seront identifiés dans chaque discipline artistique et feront l'objet d'un conventionnement avec la Ville pour leur capacité à accompagner les équipes artistiques du territoire dans le domaine de la création, de la diffusion et de la ressource.

Il en sera de même pour plusieurs **compagnies du spectacle vivant** avec lesquelles sera conclu un conventionnement. Il s'agira d'équipes artistiques confirmées, de rayonnement national et international, qui s'inscrivent dans un parcours cohérent, exigeant et prospectif, dans une interrogation renouvelée des formes ou des écritures contemporaines, leur permettant de dégager des moyens de production, et dans une démarche d'ouverture à de nouveaux publics.

Les aides ponctuelles

Elles seront attribuées aux structures ou aux projets culturels qui ne font pas l'objet de convention, dont la demande sera inférieure à 23 000 € et qui répondront aux objectifs fixés par la Ville dans son projet culturel.

Elles s'articulent autour de deux types d'accompagnement :

1. Les aides à la professionnalisation et à la structuration. Cette subvention a pour objet d'aider les structures à se professionnaliser, à pérenniser leurs emplois, dès lors qu'elles témoignent d'une activité durable correspondant aux critères du projet culturel.

2. Les aides au projet. Celles-ci s'organiseront dans le cadre d'un Fonds d'intervention culturelle qui sera institué par la Municipalité pour pérenniser les aides allouées aux structures et équipes culturelles indépendantes (lire ci-dessous).

Par ailleurs, les projets internationaux peuvent bénéficier d'une aide spécifique dans le cadre de la convention de la Ville avec CulturesFrance, des jumelages ou des accords de coopération, selon les objectifs définis dans le projet culturel.

La Municipalité peut aussi accorder des moyens matériels conséquents aux structures culturelles, qu'il s'agisse de mise à disposition de personnel, de locaux, de moyens techniques, en communication, etc.

Le Fonds d'intervention culturelle (FIC)

Objectif : Dégager des moyens renforcés pour les structures et les équipes culturelles indépendantes.

Moyens mis en œuvre :

- doter le FIC de moyens conséquents dès la première année (2009)
- monter en puissance sur le mandat
- mobiliser des partenaires

Nature des aides mises en place :

- **l'aide aux projets « action culturelle ».** Pour être éligibles à cette subvention, ces projets doivent être exigeants dans le domaine artistique et en matière de sensibilisation des populations, s'inscrire dans la durée et avoir une approche précise des actions de médiation et/ou d'éducation artistique et culturelle, en partenariat avec les acteurs de terrain.

- **l'aide aux projets « sésame ».** Cette subvention a pour effet d'aider des projets, dont l'exigence, la pertinence et la cohérence sont avérées, à obtenir une forme de reconnaissance (notamment pour des artistes émergents) et à déclencher d'autres financements.

- **l'aide aux festivals structurants.** Pour être éligibles à cette subvention, les festivals doivent se caractériser par une réelle nouveauté et singularité dans le paysage local et national, répondre aux orientations énumérées ci-dessous (ou à plusieurs d'entre elles).

- **les bourses « Toulous'up ! ».** Elles sont destinées à encourager les initiatives novatrices, originales et prometteuses (lire en détail par ailleurs).

PRECISION : ces aides ne sont pas cumulables.

Fiche récapitulative

Les équipes artistiques obtiendront une subvention :

- si elles renouvellent les formes esthétiques, revendiquent un parcours cohérent, un rayonnement national et international et une ouverture à de nouveaux publics (conventionnement triennal) ;
- ou si elles s'engagent dans l'action culturelle (aides aux projets « action culturelle ») ;
- ou si elles développent un projet cohérent et ont besoin d'une aide pour se professionnaliser (aides aux projets « sésame ») ;
- ou si elles présentent un projet novateur (bourse « Toulous'up ! ») ;
- ou si elles témoignent d'une activité durable correspondant aux critères du projet culturel dans une perspective de pérennisation d'emplois (aides ponctuelles à la professionnalisation et à la structuration).

Les lieux verront leur aide consolidée s'ils répondent aux orientations suivantes (ou à plusieurs d'entre elles) :

- ils coproduisent, programment, accueillent en résidence ou en répétition, accompagnent en ressources les compagnies locales et font figure de « pôle d'accompagnement spécifique » dans leur discipline ;
- ils mutualisent leurs moyens financiers, humains, techniques et logistiques avec d'autres structures ou compagnies ;
- ils prolongent leur action dans d'autres quartiers ;
- ils interviennent dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle ;
- ils ont un rayonnement national et international et favorisent la réciprocité des échanges ;
- ils accueillent en diffusion ou en résidence des artistes étrangers innovants, accueil assorti de rencontres soutenues avec les acteurs du territoire et la population ;
- ils témoignent d'une activité durable correspondant aux critères du projet culturel dans une perspective de pérennisation d'emplois (aides ponctuelles à la professionnalisation et à la structuration).

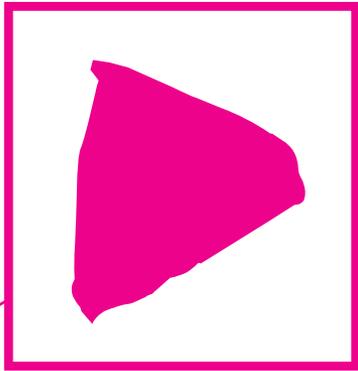
Les festivals et événements verront leur aide consolidée s'ils répondent aux orientations suivantes (ou à plusieurs d'entre elles) :

- une démarche exigeante et une réelle singularité dans le paysage local ;
- une volonté de mise en réseau avec d'autres projets du territoire afin de contribuer à la structuration d'une filière artistique ;
- une ouverture vers l'international ;
- une capacité à mobiliser la population pendant l'événement (bénévoles, spectateurs...) et surtout en amont, à travers des ateliers artistiques dans la ville ;
- une propension à employer du personnel technique et administratif implanté sur le territoire ;
- une déclinaison de la démarche artistique durant l'année entière dans le cadre d'une action culturelle partagée ;
- l'attention apportée à la jeune création et aux artistes « en découverte » ;
- dans le domaine littéraire, une inscription dans le champ professionnel du livre et s'impliquent dans le développement de la lecture publique ;
- une activité durable correspondant aux critères du projet culturel dans une perspective de pérennisation d'emplois (aides ponctuelles à la professionnalisation et à la structuration).



« Qu'est-ce que l'art sinon ce par quoi les formes deviennent style ? »

Jean-Luc Godard.



PLAN D' ACTIONS

Actions

2009

**Plan d'actions réactualisé
chaque année**

2010-2011

2012-2014

I. Toulouse métropole solidaire. Donner l'envie de culture à tous les Toulousains

La pratique amateur, la politique des publics	Accroître l'offre publique et associative de pratiques amateurs dans les lieux de proximité.	Réalisation d'un état des lieux par les services de la mairie. Aménagement d'espaces de répétition adaptés aux pratiques.	Diversification de l'offre des ateliers.	
	Impulser des opérations de partenariat « projets artistiques-centres socioculturels/MJC ».	Expérimentation de six projets-pilotes.	Généralisation du programme de partenariats.	Reconduction
	Organiser des « Journées portes ouvertes » dans les lieux culturels et socioculturels	Réalisation à la rentrée de septembre.	Reconduction	
	Élargir les publics des grandes institutions	Étude sur la création d'une salle de répétition pour le Théâtre du Capitole libérant une salle de spectacles « tout public ».		
	Instaurer une nouvelle politique tarifaire en direction des publics en difficulté	Établissement d'une nouvelle politique tarifaire en concertation avec les établissements municipaux.	Mise en œuvre de la nouvelle grille tarifaire.	Élargissement à l'ensemble des lieux culturels.
	Mettre en place des opérations « spectacles à 1 € » ou « pauses culturelles »	Elaboration de cinq offres nouvelles à partir d'appel à projets.	Reconduction	Élargissement
	Agir sur la convivialité et l'ouverture des lieux culturels		Mise en œuvre d'une mission spécifique par les services de la mairie	
Le plan jeunesse	Organiser le « Parcours culturel gratuit » pour les élèves	Expérimentation avec écoles et CLAE.	Extension	Généralisation
	Coordonner les missions d'éducation artistique des institutions	État des lieux, coordination des actions.	Programme d'actions	
	Renforcer l'opération « Génération 2013 » (niveau collège)	Réalisation de rencontres artistiques avec trois structures culturelles.	Extension en lien avec le Conseil général de Haute-Garonne	Étude de la généralisation sur la génération 2012-2019
	Mettre en œuvre un parcours culturel pour les étudiants	Expérimentation dans le cadre des Unités d'enseignement libre + « quatuors culturels »	Extension du programme	Reconduction
	Identifier un lieu structurant « spectacles jeune public »	Définition du cahier des charges et des missions		

Actions	2009	Plan d'actions réactualisé chaque année	
		2010-2011	2012-2014

Les événements	Impulser « Toulouse Estive », temps fort estival	Définition du contenu et du calendrier, mise en synergie des différents festivals et plan de communication adapté à l'édition 0.	Amplification, éditions suivantes.	
	Impulser « Toulouse Créative », temps fort automnal	Définition du contenu et du calendrier, mise en synergie des différents festivals et plan de communication adapté à l'édition 0.	Amplification, éditions suivantes.	
	Initier un festival de création contemporaine pluridisciplinaire	Mise en place d'un comité de pilotage.	Première édition.	Montée en puissance.
	Organiser « Toulouse en piste », parade de cirque contemporain amateurs/professionnels	Lancement des ateliers dans les quartiers et édition 0 de l'événement en juin dans le cadre de « Toulouse Estive »	Première édition.	Montée en puissance.
	Appréhender le patrimoine toulousain par les femmes et les hommes qui ont construit son histoire	Organisation du 150e anniversaire de la naissance de Jean Jaurès.		
	Faire vivre un événement de création dans l'espace public (arts de la rue)	Première édition pour inaugurer la Semaine de l'Innovation	Passer commande à La Machine ou à une équipe artistique à la démarche similaire.	
	Redéfinir les missions des grands événements	Marathon des mots, Rio Loco, Printemps de Septembre : extension des manifestations dans les quartiers, lien renforcé avec le tissu local...		

II. Toulouse métropole créative. Miser sur l'avenir et l'innovation culturelle

La culture scientifique et technique	Réaliser le Quartier des sciences	Étude de maîtrise d'œuvre et lancement de l'opération.	Début des travaux.	Réalisation
	Initier la Semaine internationale de l'innovation	Première édition en octobre dans le cadre de « Toulouse Créative »	Montée en puissance.	Reconduction
	Assurer la cohérence de l'offre et la visibilité d'une politique de culture scientifique et technique	Associer à cette réflexion les équipements publics (Cité de l'Espace, Muséum, Montaudran, Aéroscopia...) mais aussi les universités et les grandes entreprises.		
	Amplifier les actions « art et science »	Répertorier les actions, en assurer le développement.	Reconduction	
Le chantier numérique	Ouvrir la plateforme Internet collaborative sur le site de la mairie	Ouverture du site en mai, possibilité pour les acteurs culturels d'intervenir sur l'agenda culturel.	Amélioration des services interactifs proposés aux acteurs culturels.	

Actions	2009	Plan d'actions réactualisé chaque année	
		2010-2011	2012-2014

Le chantier numérique	Amplifier les dispositifs de formation Internet dans les lieux-ressources, les centres socio-culturels et les bibliothèques	Expérimentation dans quelques établissements.	Développement	
	Mettre en place un outil géolocalisé au contenu culturel	Expérimentation sur Toulouse et l'agglomération pour diffuser l'information culturelle.	Développement	
	Tendre vers la généralisation wifi	Étude de faisabilité	Mise en place de bornes interactives dans la ville	
	Inciter au développement des arts numériques dans les différentes esthétiques	Attention particulière portée aux projets et prise en compte dans le cadre du FIC.		
	Identifier un pôle supérieur pour les arts et les services numériques	Mission d'étude.		
Nouvelles pratiques et soutien artistique	Créer un Fonds d'intervention culturelle (FIC)	Dotation financière aux équipes artistiques par le biais des aides aux projets « action culturelle », projets « sésame » et des bourses « Toulous'up ! ».	Montée en puissance.	Reconduction
	Créer des bourses et un label « Toulous'up ! »	Appel à projets en faveur d'initiatives culturelles novatrices, sélection par un comité conseil, labellisation de projets artistiques, soutien financier et en communication	Montée en puissance.	Reconduction
	Actualiser le conventionnement avec les compagnies artistiques	Désignation des équipes concernées et conventionnement triennal sur la base d'objectifs coconstruits.	Remise à jour, évaluation.	
	Mettre à disposition des acteurs culturels des studios de répétition et des ateliers de travail	État des lieux des espaces disponibles (lieux municipaux, universitaires, socioculturels...), ouverture de friches artistiques et de nouveaux sites de travail (attribution par appel à projets).	Conventions éventuelles pour mise à disposition.	
	Diversifier les lieux d'expositions pour les arts plastiques	Recensement des espaces d'exposition libres, constitution d'un comité conseil de programmation, mise en place d'un programme d'expositions	Reconduction	
	Activer la commande publique	Déploiement du 1 % artistique et culturel dans le cadre des constructions d'équipement et des rénovations urbaines. Recensement des possibilités.	Premières réalisations.	

Actions	2009	Plan d'actions réactualisé chaque année	
		2010-2011	2012-2014

Les industries créatives	Structurer un Quartier du cinéma	Mise en place de la concertation avec les acteurs concernés et définition des orientations.	Mesures émanant de la concertation.	
	Renforcer le Bureau des tournages	Restructuration et définition des outils pour une meilleure visibilité nationale (adhésion à la commission film France...), Accueil du tournage du premier film de Yasmina Reza.	Montée en puissance.	Reconduction
	Offrir un espace sur TLT pour la production locale	Réflexion sur les modalités de mise en place d'un espace hebdomadaire et appel à projets.	Réalisation progressive	
	Susciter l'implantation de pépinières d'entreprises culturelles	Recherche de sites dans le cadre des nouveaux programmes d'aménagement.		
La structuration des filières	Inciter à la mutualisation entre acteurs culturels	Poursuite des rencontres professionnelles sur la mutualisation. Définition des modalités d'accompagnement de la ville.	Mise en œuvre.	
	Réactualiser le cahier des charges des institutions culturelles	Définition des cahiers des charges, en concertation avec les établissements et au regard du projet culturel de la Ville.	Remise à jour, évaluation	
	Désigner des pôles d'accompagnement spécifiques	Désignation des pôles structurants pour l'aide à la création et à la diffusion dans chaque discipline artistique. Cahier des charges et conventions à ce titre.	Remise à jour, évaluation	
	Élargir le partenariat institutionnel et financier du Théâtre et de l'Orchestre du Capitole	Réflexion sur le changement de statut (régie personnalisée, EPCC...).		
	Restructurer la filière théâtrale	Redéfinition des missions du Théâtre de la Digue et du Théâtre Sorano, notamment pour leur rôle structurant envers la création émergente. Envisager la création d'une Maison des écritures théâtrales.	Remise à jour, évaluation.	
	Redéfinir les missions des Abattoirs	Comité de pilotage en lien avec la région.		
	Relancer une politique pour la photo à Toulouse	Étude pour une mise en cohérence de lieux structurants. Projets de tandems.	Mise en œuvre de la nouvelle politique photo.	

Actions	2009	Plan d'actions réactualisé chaque année	
		2010-2011	2012-2014

La structuration des filières	Consolider la politique des musiques actuelles et faire aboutir un projet SMAC ou assimilé	Réflexion et désignation des solutions retenues pour le projet SMAC ou assimilé.	Étude de maîtrise d'œuvre, lancement des chantiers.	Ouverture de la salle
	S'inscrire dans la réflexion collective des cafés culture	Accueil de la plateforme nationale	Suivi de l'expérimentation	
La formation	Développer la filière de formation initiale et professionnelle en théâtre	Mission d'expertise à conduire avec l'Etat et la Région pour la création d'une section théâtre au Conservatoire. Mise en œuvre à partir de septembre 2009.		
	Développer la filière de formation cirque	Réflexion en lien avec l'existant (écoles de cirque, université...).		
	Développer le Pôle supérieur musique et danse	Diagnostic sur l'existant.	Élargissement progressif au spectacle vivant.	
	Assurer le développement d'une classe « musiques actuelles » au Conservatoire	Étude sur les conditions de son développement.		
	Renforcer le 3e cycle de l'Ecole des Beaux-Arts	Développement d'un pôle « recherche » à partir de septembre 2009.		
	Réaliser la Cité des Arts dans le cadre de l'arc culturel Garonne	Étude de conception globale du projet de l'arc culturel Garonne. Marché de définition et concours		A partir de 2011, préfiguration, réalisation et début des projets (résidences d'artistes, danse, photo...)
Le rayonnement international	Conforter les jumelages et les protocoles de coopération	Renforcement des coopérations avec Barcelone, Saragosse, Düsseldorf, Bologne, Chongqing, Tel Aviv... Séjours d'études et mise en place de programmes artistiques.	Poursuite des échanges et des programmes artistiques.	
	Instaurer un partenariat de coopération avec Nantes, Lyon, Rennes et Lille sur les échanges internationaux.	Séjours d'études et mise en place d'une convention de partenariat	Déclinaison de projets artistiques	
	Diversifier les échanges artistiques internationaux	Suivi et renforcement des actions (résidences d'artistes, tandems...)		
	S'inscrire dans les réseaux	Participation plus active au sein du Réseau C6, d'Eurocities, Cités Unies France, Urbact, Xarxa, Polis, CGU.	Consolidation de la dimension internationale de la métropole toulousaine au sien des réseaux.	
	Assurer une ingénierie culturelle internationale	Création au sein de la mairie d'un service chargé de gérer spécifiquement les partenariats européens.		

Actions

2009

**Plan d'actions réactualisé
chaque année**

2010-2011

2012-2014

III. Toulouse métropole équilibrée. Inscrire la culture au centre du développement urbain durable

Le maillage du territoire	Construire la Maison de l'Image à la Reynerie	Engagement de la concertation et définition par un programmiste.	Réalisation des travaux.	Ouverture de l'équipement.
	Ouvrir un lieu dédié à la transmission des mémoires et des cultures	Engagement de la concertation dans le cadre du GPV.	Réalisation des travaux.	Ouverture de l'équipement.
	Impulser de nouvelles actions culturelles dans les quartiers	Définition et premières mesures d'application du projet culturel de la ville au Mirail/Reynerie. Prise en compte du Marché des arts à Saint-Cyprien.	Déclinaison à Empalot et dans les quartiers Nord.	Déclinaison à tous les quartiers.
	Favoriser une répartition équilibrée des salles de spectacles et d'exposition sur le territoire	État des lieux des espaces disponibles, ouverture de nouveaux sites, appel à projets	Mise en œuvre de projets.	
	Engager une politique de passerelles entre les institutions culturelles et les relais de quartiers	Mise en place d'un groupe de travail avec des représentants des institutions et des relais de quartier (acteurs culturels, sociaux...). Réflexion sur l'action à mener.	Définition de l'action partenariale et expérimentation	Généralisation
	Conforter le réseau des bibliothèques	Ouverture de la médiathèque d'Empalot. Suivi du projet Lizop. Repérage des besoins nouveaux.		
	Concevoir les studios mobiles de création	Mission de préfiguration	Mise en œuvre.	
Le patrimoine	Coordonner la mise en réseau des musées	État des lieux des actions conjointes existantes dans le cadre de réunions professionnelles. Redynamisation du conseil des arts des musées.	Mise en œuvre de la nouvelle politique muséale.	
	Solliciter le label « Ville ou pays d'Art et d'Histoire »	Démarche en vue de l'obtention du label. Ecriture du dossier de candidature.	Création d'un service d'animation de l'architecture et du patrimoine et ouverture du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Organisation des conférences à thème. Initiation du jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme.	
	Développer de nouveaux projets patrimoniaux	Réflexion autour de l'Hôtel du Barry, du Château de la Reynerie, des Arènes romaines...	Mise en œuvre.	
	Poursuivre la numérisation des données dans les musées et centres d'archives	Généralisation		
	Soutenir la pluralité des cultures	Prise en compte des démarches emblématiques des cultures occitanes, populaires, immigrées...		

Actions	2009	Plan d'actions réactualisé chaque année	
		2010-2011	2012-2014

L'urbanisme et l'architecture	Étudier la faisabilité et assurer le suivi des nouveaux équipements culturels	Cité des Arts, Job, Maison de l'Image, Halle de la Cartoucherie, Friche Montaudran, Maison éclusière, Prison Saint-Michel...		
	Faire vivre un atelier « créatif » dans le cadre du grand projet urbain	Création d'un atelier virtuel ouvert aux professionnels nationaux et internationaux pour assurer la cohérence du projet urbain.	Edition d'un support sur le projet urbain.	Réalisation
	Instaurer une nouvelle signalétique urbaine des lieux culturels	Concertation et réflexion.	Application des mesures issues de la réflexion.	
	Mettre en valeur le secteur sauvegardé	Etude pour une relance de la procédure.		
	Redéfinir le Plan lumière	Etude architecturale pour une nouvelle valorisation du patrimoine.	Mise en œuvre.	

IV. Toulouse métropole participative. Imaginer la culture ensemble

L'échelle de la communauté urbaine	Définir la compétence culturelle de la Communauté urbaine	Mission de réflexion pour la préfiguration de la compétence culture de la Communauté urbaine	Mise en œuvre
	Conforter les Nouveaux territoires de l'art	Conventionnements et mise à niveau des trois NTA existants (L'Usine, la Grainerie et Mix'Arts Myris)	
L'ouverture au champ socio-économique et à la recherche	Conclure le partenariat avec le Club des entreprises partenaires	Définition du mode de collaboration sur un ou plusieurs événements.	Intensification du partenariat.
	Initier des programmes expérimentaux sous la forme de living labs	Mobilisation du monde socio-économique, universitaire et artistique autour de living labs. Expérimentation d'un laboratoire sur le thème art-cuisine-développement durable.	Développement de plusieurs living labs.
	Créer une Université populaire	Mission de préfiguration	Ouverture et mise en œuvre

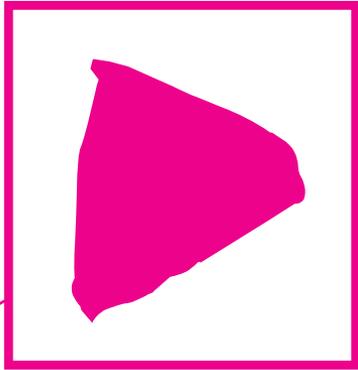
Actions	2009	Plan d'actions réactualisé chaque année	
		2010-2011	2012-2014

Les moyens, la méthode et la concertation	Restructurer la direction de la culture au sein de la Municipalité	Restructuration du service en fonction de la mise en œuvre du projet, recrutement (directeur du patrimoine et des musées, chargés de mission sur l'éducation artistique et culturelle, la politique territoriale...).	Renforcement du service en effectif	
	Conforter les relations avec les autres collectivités publiques	Réactualisation des conventions avec les collectivités territoriales partenaires.		
	Créer le Conseil consultatif des arts et de la culture (CCAC)	Définition des objectifs et composition. Mise en place en mai.	Reconduction, renouvellement des membres	
	Relancer les Lundis de la Culture	Reprise de la concertation avec les acteurs culturels sur un mode opératoire revisité.	Reconduction	
	Mettre en place un processus Culture 21 dans le cadre de l'Agenda 21 de la Ville	Adhérer à l'Agenda 21 de la culture. Participer à la Commission culture de CGLU.		
La communication	Lancer la Newsletter culturelle	Lancement en février. Newsletter mensuelle destinée aux professionnels de la culture (informations générales, techniques, pratiques...).	Reconduction	
	Réaliser un Guide des lieux culturels	Recueil de l'information.	Parution	Réactualisation
	Concevoir des hors-séries culturels thématiques	Réalisation de hors-séries sur des thématiques transversales.	Nouvelles parutions.	
	Créer un mag hebdo culturel sur TLT	Production par la Ville de Toulouse d'un magazine à partir de mars		
	Créer un cahier culture dans Capitole Infos	Conception d'un cahier de 12 à 16 pages dans la nouvelle formule de Capitole Infos à partir de mars		
	Bâtir une base de données professionnelle répertoriant les lieux de diffusion, les espaces de travail, les parcs de matériel technique	Collecte et traitement de l'information	Constitution de fiches techniques professionnelles réactualisées.	
	Crieurs publics	Etude de la possibilité d'annoncer l'information culturelle dans les quartiers par les crieurs publics.		



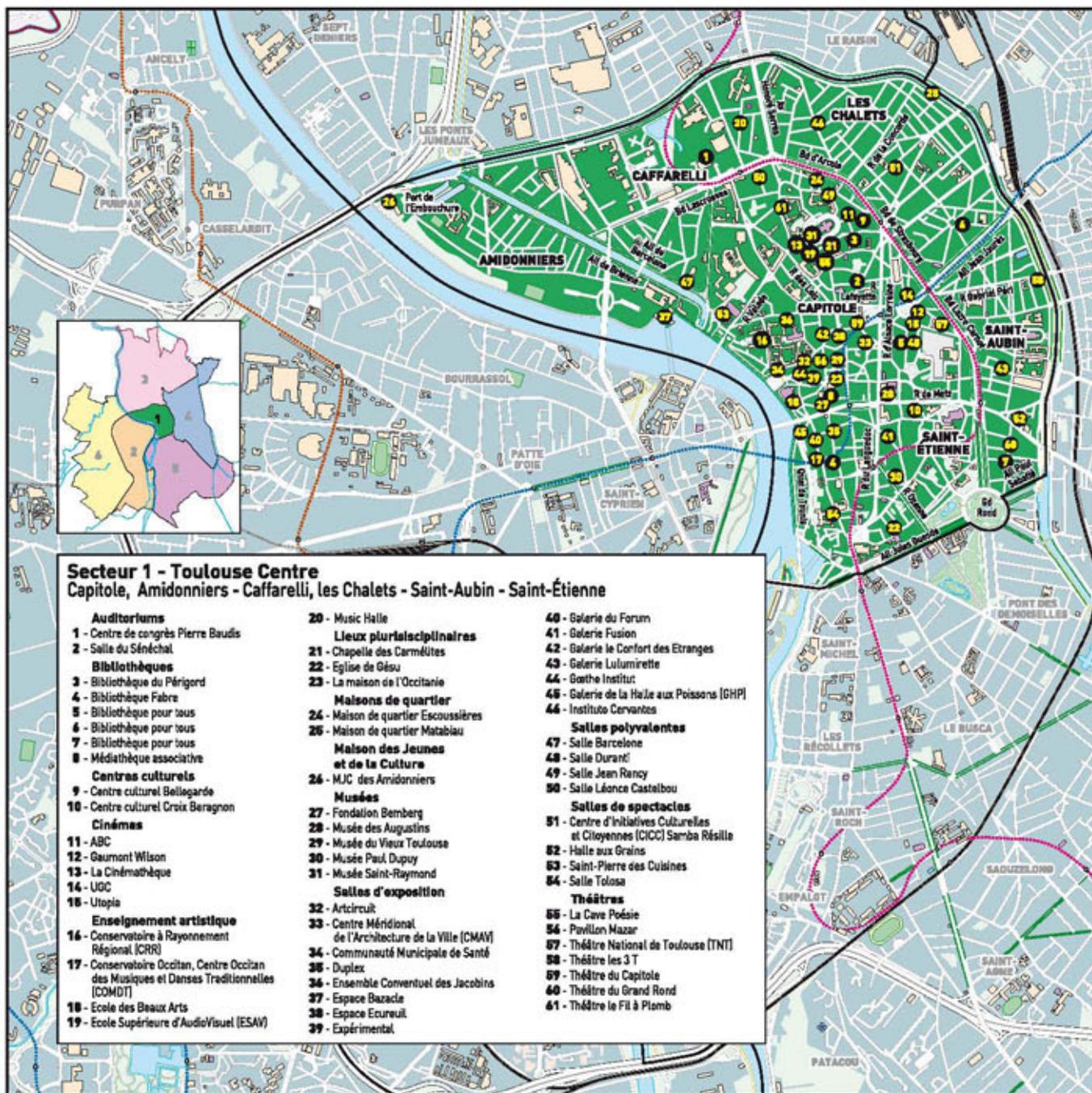
« L'imagination est plus importante que le savoir. »

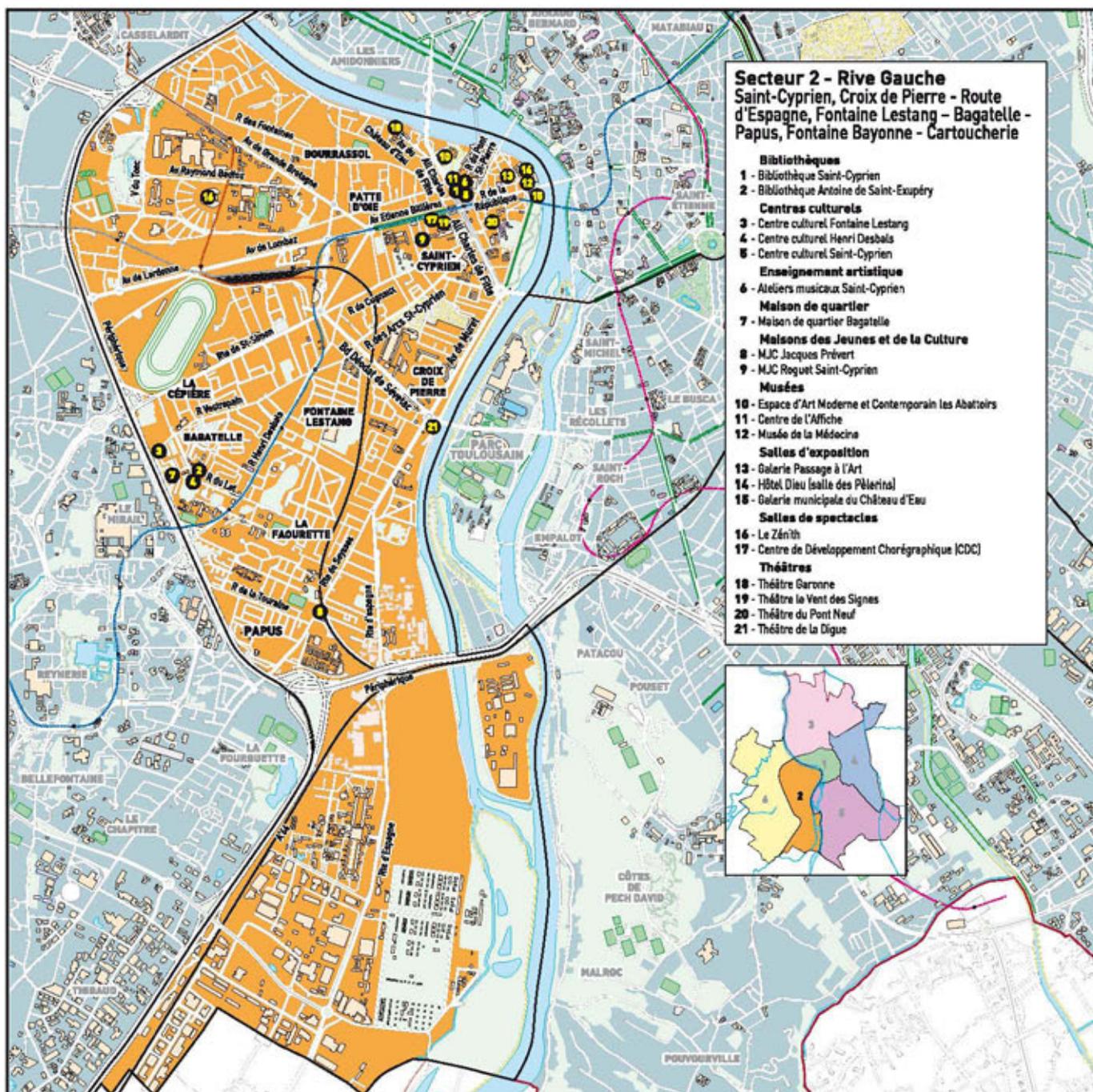
Albert Einstein.



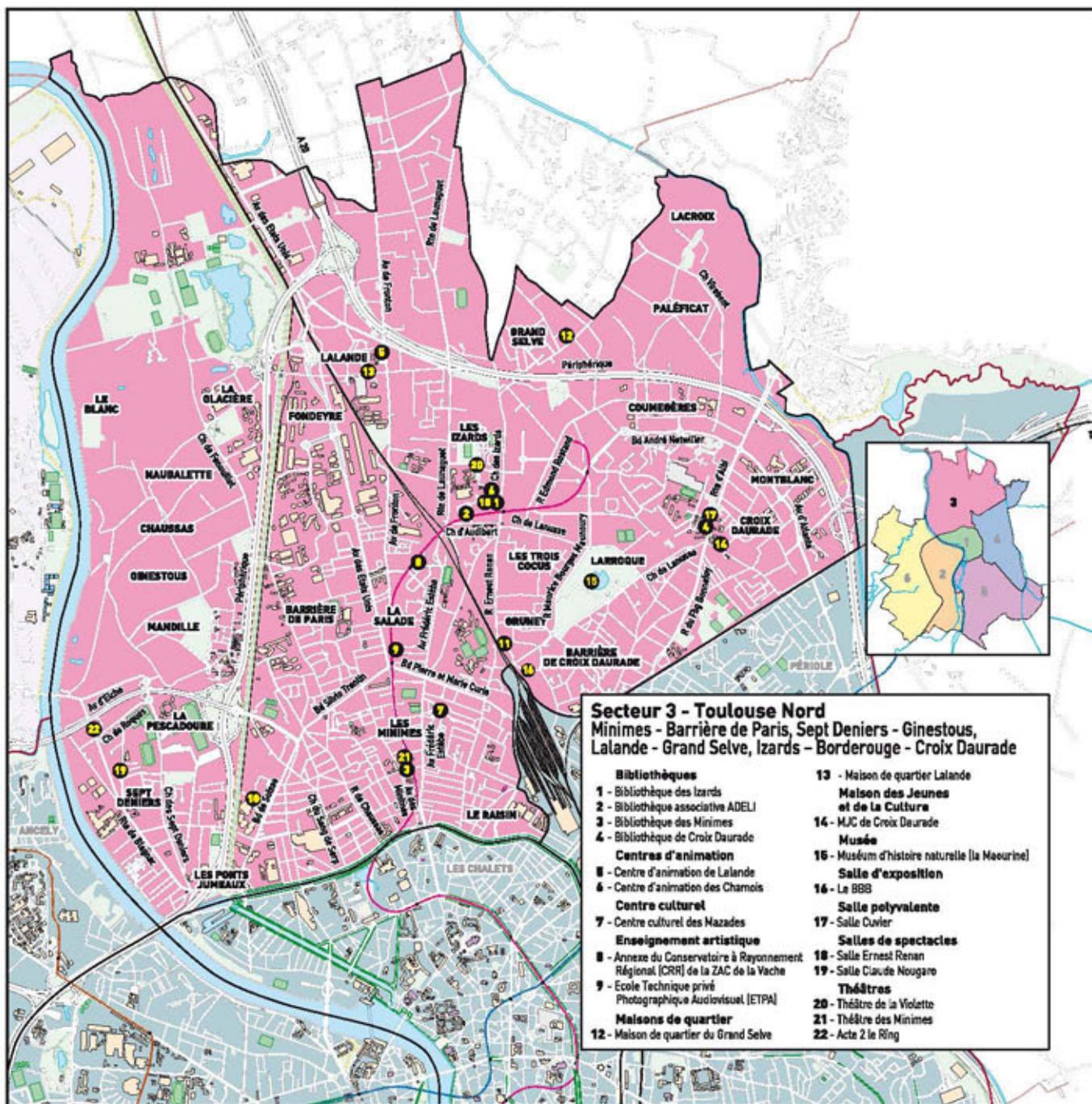
ANNEXES

Les équipements culturels





Les équipements culturels



Secteur 4 - Toulouse Est
Bonnefoy - Roseraie, La Gloire - Jolimont -
Soupetard, Côte Pavée - Château de l'Hers -
Limayrac

Bibliothèques

- 1 - Bibliothèque de la Roseraie
- 2 - Bibliothèque Serveyrolles
- 3 - Bibliothèque Bonnefoy
- 4 - Bibliothèque de la Côte Pavée
- 5 - Médiathèque José Cabanis
- 6 - Bibliothèque pour tous

Centre d'animation

- 7 - Centre d'animation de la Terrasse

Centres culturels

- 8 - Le Lido centre des arts du cirque
- 9 - Centre culturel Soupetard
- 10 - Centre culturel Bonnefoy
- 11 - Centre polyvalent Jean Rieux

Enseignement artistique

- 12 - Ecole de batterie

Maisons de quartier

- 13 - Maison de quartier Amouroux
- 14 - Maison de quartier Jean Chaubet
- 15 - Maison de quartier Achiary
- 16 - Maison de quartier de l'Hers

Musée

- 17 - Cité de l'Espace

Salles d'exposition

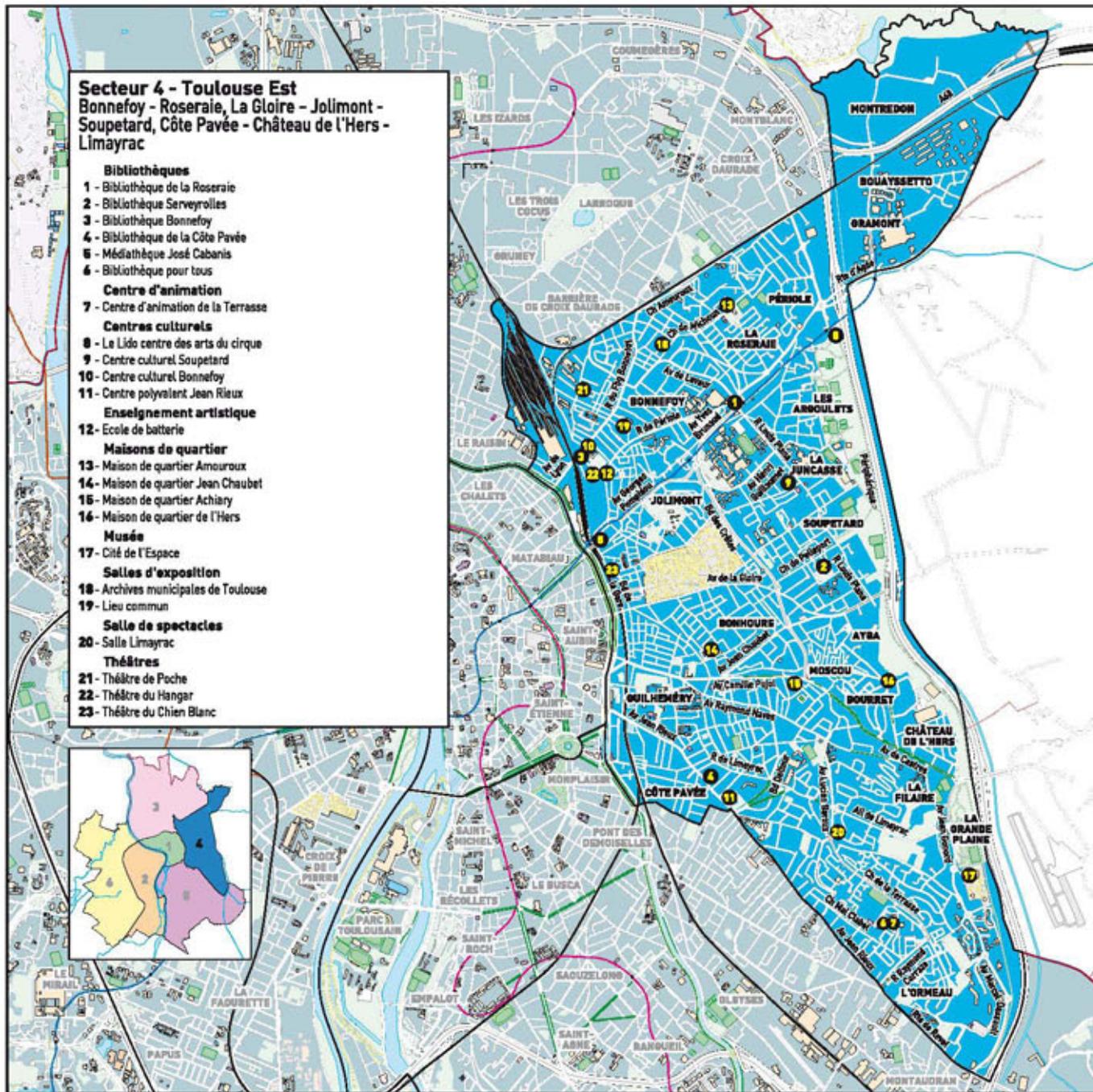
- 18 - Archives municipales de Toulouse
- 19 - Lieu commun

Salle de spectacles

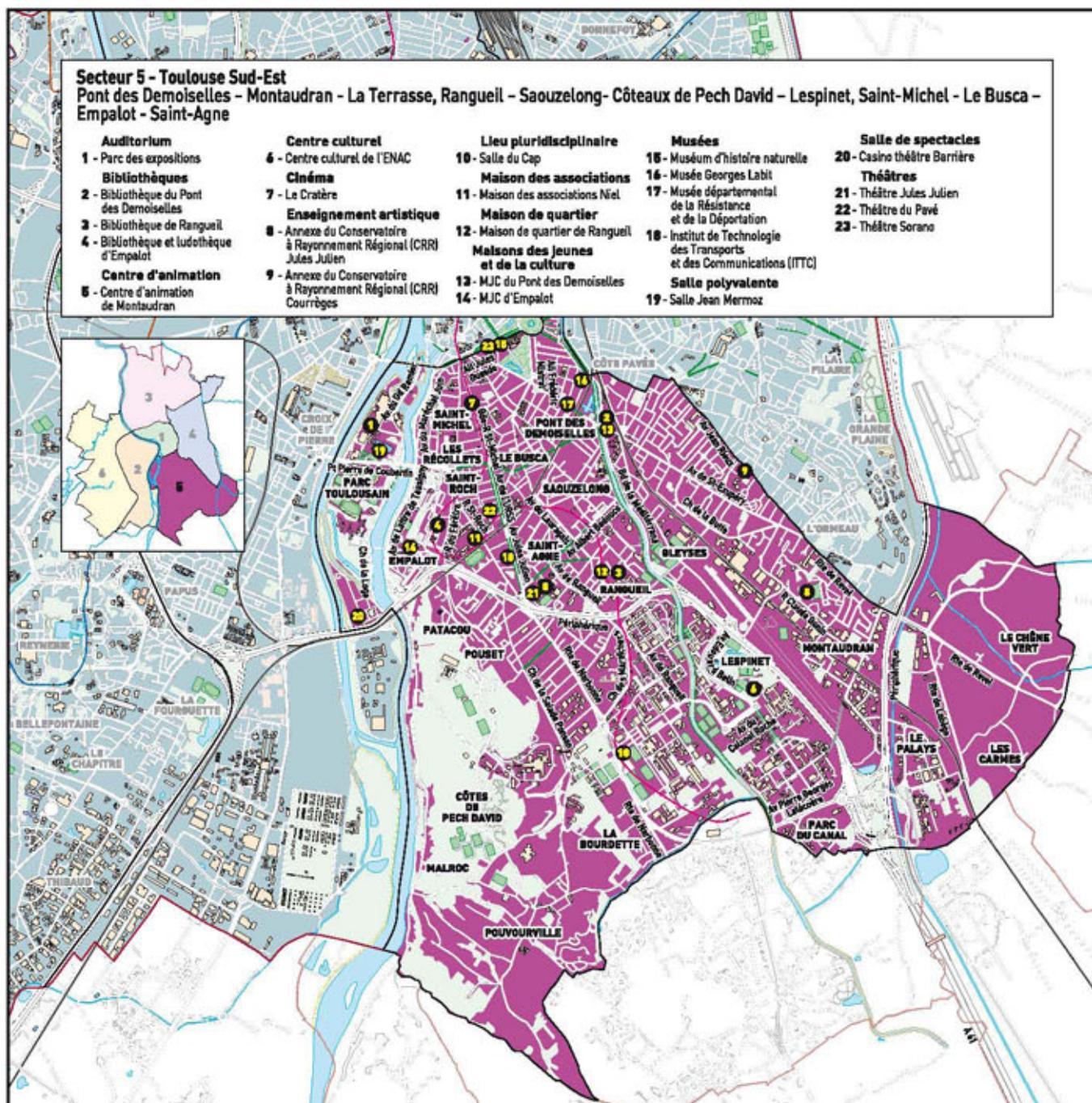
- 20 - Salle Limayrac

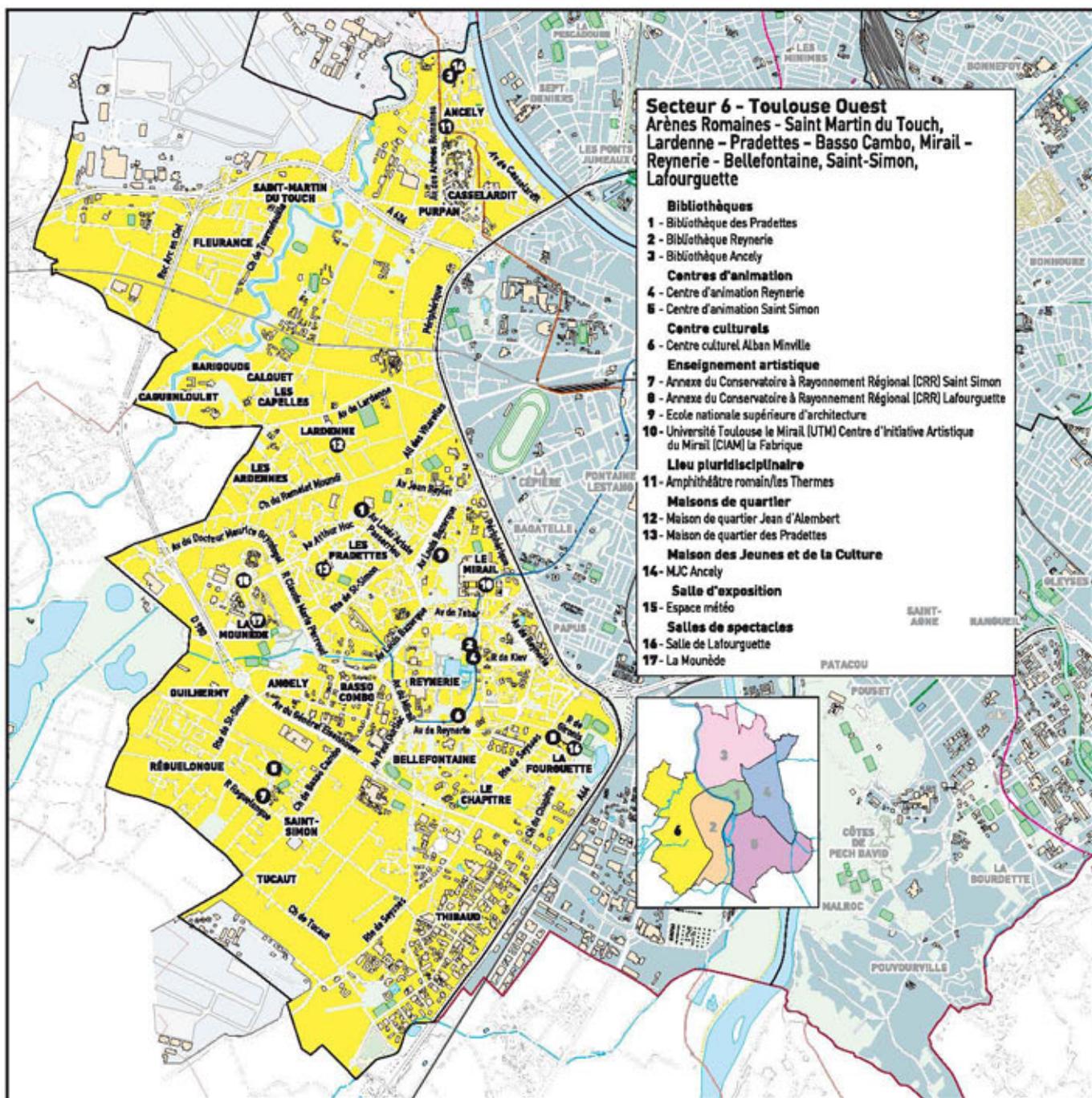
Théâtres

- 21 - Théâtre de Poche
- 22 - Théâtre du Hangar
- 23 - Théâtre du Chien Blanc



Les équipements culturels





Toulouse et les Toulousains

Portraits

La ville de Toulouse (437 000 habitants en 2005) est l'élément central d'une aire urbaine importante et étendue (342 communes, plus d'un million d'habitants, 4000 km² environ).

Les Toulousains

Les habitants de Toulouse étaient, au dernier recensement (1999), plutôt nombreux dans les âges intermédiaires : la tranche d'âge 20-39 ans est particulièrement importante (41% de la population). C'est plus une ville d'adultes que d'enfants ou d'adolescents (les moins de 20 ans constituent 19% de la population de la commune). Elle accueille l'essentiel des 110 000 étudiants de l'Académie de Toulouse ; mais c'est aussi une ville de jeunes actifs. Elle a joué et joue encore un rôle d'accueil important : les apports migratoires, en provenance par exemple de l'Espagne ou du Maghreb ont contribué à un brassage de cultures significatif. Toulouse est socialement diversifiée : les professions intermédiaires et les cadres sont fortement représentés (48% de la population active), mais c'est aussi une ville d'employés et d'ouvriers (46% des actifs). Les diplômés de l'enseignement supérieur sont nombreux : 25,5% des plus de 15 ans ont au moins un niveau bac+2 (17,6% pour l'ensemble de la France).

Un cadre de vie diversifié

Le très vaste territoire communal (118 km²) abrite des quartiers de tous types : la densité de population y est globalement faible. Des quartiers où domine l'habitat collectif alternent avec des zones d'habitat individuel. Les grands quartiers d'habitat social de l'aire urbaine se trouvent sur le territoire même de la ville-centre, ce qui est une situation très différente d'autres grandes villes, où ces quartiers sont surtout présents dans les communes périphériques (Lyon ou Bordeaux, par exemple).

Une population qui se renouvelle et augmente

Dans beaucoup d'agglomérations françaises en croissance, la population de la commune-centre diminue : ce n'est pas le cas de Toulouse. Elle augmente même régulièrement : environ 9 000 habitants de plus par an depuis 1999. Cette croissance est due essentiellement à l'arrivée de nouveaux habitants.

Toute l'aire urbaine connaît une croissance démographique soutenue (+1,5% par an, moins de 0,4% en moyenne en France), mais c'est la commune de Toulouse qui est le pôle d'accueil principal des nouveaux arrivants : dans trois cas sur quatre, ils s'installent dans la ville-centre, notamment parce qu'ils y trouvent un parc de logements locatifs très important (70% d'entre eux sont locataires à leur arrivée). Presque 20% de la population actuelle de la commune n'habitait pas dans la région il y a cinq ans.

Contrairement à un cliché très répandu, ces « nouveaux Toulousains » sont loin d'être majoritairement cadres. Beaucoup sont étudiants et, parmi les actifs, 3 sur 4 sont employés, ouvriers ou appartiennent à des professions intermédiaires. La ville voit aussi partir ses habitants: on quitte notamment Toulouse et sa région pour chercher un premier emploi après avoir obtenu son diplôme. Par ailleurs, bien des ménages quittent la commune-centre pour la périphérie, à la recherche d'un logement plus vaste et souvent pour devenir propriétaires.

Habiter la ville : des citadins mobiles

Les Toulousains sont mobiles : ils se déplacent près de 4 fois par jour. La part des déplacements « contraints » (pour le travail, les études) a nettement diminué depuis 1990 : ils ne représentent plus que 28% du total en 2004. La majorité des déplacements est liée à des activités de loisir, des achats, des visites familiales ou amicales.

Une même famille peut avoir plusieurs lieux d'emplois, de scolarité ou de formation, des lieux de loisirs propres à chaque individu, des amis dispersés. . . Bref, la vie de quartier, dont on désire souvent le renforcement, n'est pas dominante dans les pratiques quotidiennes des Toulousains. En témoigne le succès de fréquentation des lignes de métro en dehors des moments de navette domicile-travail.

Le centre-ville reste bien sûr très attractif, du fait de ses ressources culturelles et de son offre commerciale. Mais il n'est plus le seul pôle qui attire la population. Le cadre de vie des Toulousains dépasse largement les frontières municipales. Il n'est pas rare de les voir fréquenter les communes voisines, ponctuellement ou régulièrement, pendant leur temps de loisir. Car ils sont plus attentifs à l'accessibilité et aux temps de parcours qu'aux limites communales. Cela explique aisément la forte fréquentation de cinémas périphériques ou l'attractivité de grands équipements culturels situés hors de la commune-centre.

Une ville qui accueille ses voisins au quotidien

La ville de Toulouse joue un rôle central dans l'aire urbaine, que ce soit pour se distraire, consommer, ou bien sûr travailler. L'essentiel des équipements culturels y est concentré et malgré l'importance des zones commerciales périphériques, le centre-ville reste un pôle de consommation et de loisir considérable, qui attire les populations voisines dans un large rayon. Bien évidemment, Toulouse est le pôle d'emploi principal: on y trouve plus de 230 000 emplois, soit 60% des emplois de l'aire urbaine.

En conclusion

Toulouse est donc une ville diverse, une ville d'ancrage mais aussi de passage. Comment construire des mécanismes d'incorporation qui permettent à des populations qui viennent durablement s'installer, ou qui sont simplement de passage, de coexister avec des Toulousains plus enracinés, avec le sentiment d'y partager un destin commun ?

Les Assises de la Culture :

plus de 5000 personnes consultées !

En décidant d'organiser dès son élection les Assises de la Culture dans le but de permettre une réelle concertation avec les acteurs culturels et les citoyens, Pierre Cohen, le député-maire de Toulouse, ne pensait certainement pas qu'il allait susciter un tel engouement chez les acteurs culturels toulousains, jamais consultés auparavant : plus de 5 000 personnes ont participé aux réunions publiques organisées par la mairie, avec des salles pleines aussi bien en centre-ville qu'en périphérie.

« Ces Assises ont donné naissance à une véritable communauté de personnes engagées dans une cause commune, celle du développement de la culture à Toulouse », a résumé Nicole Belloubet, première adjointe en charge de la culture, lors du dernier Lundi de la Culture, le 20 octobre 2008.

Inscrites dans un processus plus global de revalorisation des outils de démocratie participative par la nouvelle Municipalité, elles se sont déroulées pendant six mois (du 6 juin au 29 novembre 2008) dans différents lieux culturels de la ville, des plus centralisés aux plus excentrés – là aussi phénomène nouveau à Toulouse.

L'objectif des Assises de la Culture consistait à donner la parole à ceux qui vivent et font vivre la culture à Toulouse et, à partir de ces échanges et de ces débats, souvent vifs et constructifs, à construire ensemble un projet culturel, matrice destinée à encadrer la politique culturelle toulousaine. Une véritable gageure puisque la politique culturelle toulousaine ne s'était jusqu'ici jamais appuyée sur aucun texte fondateur.

Compte tenu du calendrier serré, trois mois après l'élection, la nouvelle adjointe à la Culture, Nicole Belloubet et ses trois délégués, Vincentella De Comarmond, déléguée au spectacle vivant, Pierre Lacaze, délégué au patrimoine et aux industries culturelles, Jean-Christophe Sellin, délégué à la musique, ont rapidement dû mettre en place un schéma d'organisation et un comité de pilotage chargé de co-construire l'événement dans sa durée. Il fut composé d'acteurs culturels toulousains d'horizons artistiques et culturels très différents, pour la première fois ainsi réunis. S'y cotoyaient aussi bien le directeur-délégué de l'Opéra que des acteurs issus de collectifs alternatifs, des directeurs d'institutions que des responsables de MJC...

Déclinées en trois actes, les Assises de la Culture ont duré six mois. Les «journées de lancement», en juin 2008, ont permis à plus de 1 500 personnes de débattre et de se réapproprier la parole sur des sujets relevant de la politique culturelle municipale ou de la candidature européenne de Toulouse 2013.

Dans un second temps, la concertation fut construite autour de l'ensemble des thématiques d'une politique culturelle municipale (aussi bien les équipements culturels que l'éducation artistique, les nouvelles pratiques que les événements culturels) à travers onze rendez-vous intitulés les «Lundis de la Culture». Pendant trois mois, chaque lundi soir, le dialogue s'est construit avec les forces vives locales selon les fondamentaux d'une politique culturelle : l'art et la culture dans le projet urbain ; la présence artistique dans la cité ; la culture, vecteur de lien social ; la valorisation et la transmission de la mémoire. Au final, les Lundis de la Culture ont réuni plus de 2 500 personnes.

A ces réunions généralistes se sont ajoutées des réunions techniques. Elles ont eu pour objectif de donner la parole aux professionnels de la culture, artistes ou acteurs culturels, dans une configuration plus restreinte que les « Lundis de la culture », plus propice au dialogue et à la recherche de pistes de travail. Centrées sur les métiers des personnes invitées, elles ont eu pour thème les compagnies indépendantes, la chaîne du livre, les institutions, les lieux de diffusion, les arts plastiques, la danse, les arts numériques, les cultures urbaines, les musiques actuelles, les arts numériques. La Municipalité a interrogé les acteurs culturels sur leurs besoins, leurs préoccupations dans l'exercice quotidien de leur métier, dans leurs pratiques. Dans un souci d'ouverture du débat à tous les Toulousains, ces Assises de la Culture ont aussi donné lieu à des réunions de quartier. Dans chaque secteur de la ville, habitants et acteurs culturels ont pu débattre des besoins culturels de proximité exprimés par les uns et les autres.

Chaque proposition et contribution (y compris celles déposées sur le site Internet dédié, au nombre de 200) a permis de constituer une matière première en vue de la rédaction du projet culturel, troisième acte de ces Assises. Nicole Belloubet a confié la rédaction du projet à un expert des politiques culturelles (membre du comité de pilotage des Assises de la Culture) et s'est appuyée sur un groupe d'élus référents et un groupe de réflexion et de propositions qui, lors de cinq longues séances de travail, ont contribué à la maturation du projet et à son aboutissement dans sa forme actuelle.

Une dernière réunion publique, « la journée de clôture des Assises de la Culture » le 29 novembre 2008, a permis de présenter les grandes orientations du futur projet culturel de la Ville de Toulouse à près de 600 participants.

La densité des débats, l'investissement des élus comme des participants ont permis à la Municipalité d'élaborer le premier projet culturel de la Ville de Toulouse et d'acter des choix politiques clairs. En plus de l'impulsion locale, les Assises de la Culture ont connu un retentissement national, en raison de ce processus participatif, novateur dans sa durée pour une métropole de cette dimension.

Les Assises de la Culture :

Un œil sur la Garonne !

Retour sur une démarche singulière

Avouons-le ! Comme nombre d'acteurs culturels, j'étais prudent sinon sceptique devant la proposition de ces Assises de la culture à Toulouse. Partagé entre l'espoir de voir ce processus réussir et la crainte de revoir, une fois de plus, un débat aussi frustrant qu'inachevé. C'est que la démarche démocratique n'est jamais gagnée d'avance et que j'ai pu observer nombre de rencontres sur la culture qui n'avaient de participatives que le nom, ne brassant que des généralités ou des demandes corporatistes pour finir par s'enliser dans la bureaucratie ou des décisions prises dans le secret des cabinets. Avouons-le, rien de cela n'est advenu à ce jour dans la démarche menée à Toulouse. Trois remarques principales viennent à l'esprit au terme de cette expérience.

Constater d'abord, l'authenticité, la qualité de l'engagement et de l'écoute de chacun, élus, professionnels, participants, citoyens. . . lors des différentes réunions publiques ou préparatoires. Je n'oublierai pas ces salles pleines, attentives et chargées d'une recherche de sens, sur les Assises elles-mêmes au TNT, à l'Université, sur le patrimoine et la mémoire, sur la création, la formation, etc. Sans doute une légitime curiosité face à de nouveaux responsables et à une démarche peu habituelle, l'envie d'en savoir plus sur un futur esquissé au fil d'une campagne électorale, l'espoir aussi d'être (enfin) entendu. Mais surtout, le besoin de comprendre collectivement le sens même d'une politique, le contexte, les enjeux. Passer du rapport individuel au monde à l'appréhension collective et publique de questions partagées, ce fut, me semble-t-il, l'enjeu principal de ces Assises. Echanger les questions autant que les réponses, se situer dans un monde qui bouge, comprendre autant qu'être compris, c'est de tout cela dont il fut question au cours notamment des « Lundi de la culture ». C'est de tout cela, dont le champ culturel, au sens large du terme, avait manifestement un grand besoin. Rappelons que ces questionnements dépassent largement la ville de Toulouse, qu'ils sont au cœur des préoccupations nationales, voire internationales, depuis quelques années. Mais que cela soit à ce point mis en débat public sur un territoire, est une expérience rare qui ne s'achèvera pas, espérons-le, avec la fin des Assises de la culture.

Noter ensuite deux conditions importantes pour la réussite de cette démarche : le temps et la diversité des approches. Certaines villes ont réalisé des Assises concentrées sur une journée, temps fort participatif plus marqué par le souci de communication que celui de la réflexion. L'acceptation de la durée – qui paraîtra sans doute longue à certains, trop courte à d'autres – fut à mes yeux essentielle, pour pouvoir multiplier les sources d'information et de dialogue (rencontres individuelles, collectives, publiques et privées...), croiser les points de vue, ouvrir une diversité de chantiers et d'approches, associer d'autres élus, des représentants d'associations, des enseignants, des artistes... Elargir le champ pour écouter, expliquer, s'expliquer, comprendre, et laisser enfin mûrir la réflexion et formuler un projet partagé ; bref, pour instaurer un nouveau rapport avec les différents acteurs concernés, six mois, ce ne fut pas de trop ! De plus, aborder l'avenir de la vie culturelle de la cité en ouvrant le débat à la plus grande diversité des points de vue, des artistes professionnels aux militants associatifs de quartier, des universitaires aux travailleurs sociaux, des élus aux responsables économiques. . . c'était indiquer, dans la démarche même, que le projet culturel en gestation aurait à les concerner tous. La diversité culturelle est à l'ordre du jour, sans que l'on sache toujours très bien ce que recouvre cette notion : il était essentiel de la faire vivre, dès le départ de cette nouvelle étape de la politique culturelle de la ville.

Observer enfin qu'avec la fin des Assises de la culture, bien entendu, tout commence ! Il faut maintenant agir et c'est, évidemment, dans l'action même que ces rencontres prendront leur sens définitif. Le pouvoir politique a le devoir de choisir entre plusieurs possibles, parfois entre des intérêts contradictoires. Cette responsabilité commence dès la rédaction et la publication du présent projet, texte fondateur et de référence désormais public. Notons que très peu de collectivités se sont dotées d'un tel document qui restera comme point de référence commune à l'ensemble des acteurs de la vie culturelle toulousaine. A chacun de s'en emparer, non pour en faire un dogme mais pour s'en servir comme point d'appui pour les activités futures. Pour que ces Assises soient une réussite durable, puisque ce terme est à l'ordre du jour, il faudra mettre en œuvre ce projet de manière cohérente, à la fois innovante et réaliste, ne rien céder de la qualité des relations établies au cours de ces semaines de dialogue, ni du sens toujours réaffirmé d'une action artistique et culturelle volontaire. A chacun d'y prendre sa part, puisque ce projet n'est pas seulement le projet « de » la ville, mais bien « pour » la ville et ses habitants . Bel horizon en vérité !

Pour ma part, je garderai un œil sur la Garonne. . .

Jean-Gabriel Carasso,

Directeur de l'Oïzeau rare / Paris,

Expert auprès de l'Observatoire des politiques culturelles / Grenoble

A dirigé l'Association nationale théâtre et éducation (ANRAT)

A été chargé de cours aux Universités de Paris III et Paris X

et au Conservatoire national supérieur d'art dramatique / Paris.

Auteur, réalisateur



Sous l'autorité de Pierre Cohen, député-maire de Toulouse,
le projet culturel de la Ville de Toulouse a été conçu et rédigé par Nicole Belloubet, première adjointe chargée de la Culture et Eric Fourreau, chargé de mission.

Nous remercions :

les élus de la Ville de Toulouse pour leur collaboration, particulièrement les membres du groupe d'appui à ce travail : Jean-Marc Bares, Daniel Benyahia, Anne Crayssac, Stéphane Carassou, Vincentella De Comarmond, Jean-Michel Fabre, Catherine Guien, Pierre Lacaze, Régine Lange, Sonia Ruiz, Jean-Christophe Sellin, Claude Touchefeu et Danièle Buys (pour le Grand Toulouse),

les membres du groupe de réflexion et de propositions mis en place pour la circonstance : Daniel Borderies, Philippe Brzezanski, Jean-Gabriel Carasso, Denis Eckert, Marie-Christine Jaillet, Alain Lefebvre, Marc Le Glatin, Serge Regourd, Mariette Sibertin-Blanc,

ainsi que pour leurs conseils, Jean-Louis Bonnin, Marie-Pierre Bouchaudy, Alain Van der Malière,

au sein de la mairie, Janine Macca, Danièle Soulé, Clémentine Lerévéréd, les agents du service culturel et du service de la communication,

et l'ensemble des acteurs culturels et des citoyens toulousains pour leurs contributions dans le cadre des Assises de la Culture qui ont nourri ce projet.

Notes :

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

